

MUNICIPALITÉ + FAMILLE

le « penser et agir famille / aîné » du Carrefour action municipale et famille

 CARREFOUR
ACTION MUNICIPALE
ET FAMILLE

15.1
printemps 2018



DOSSIER



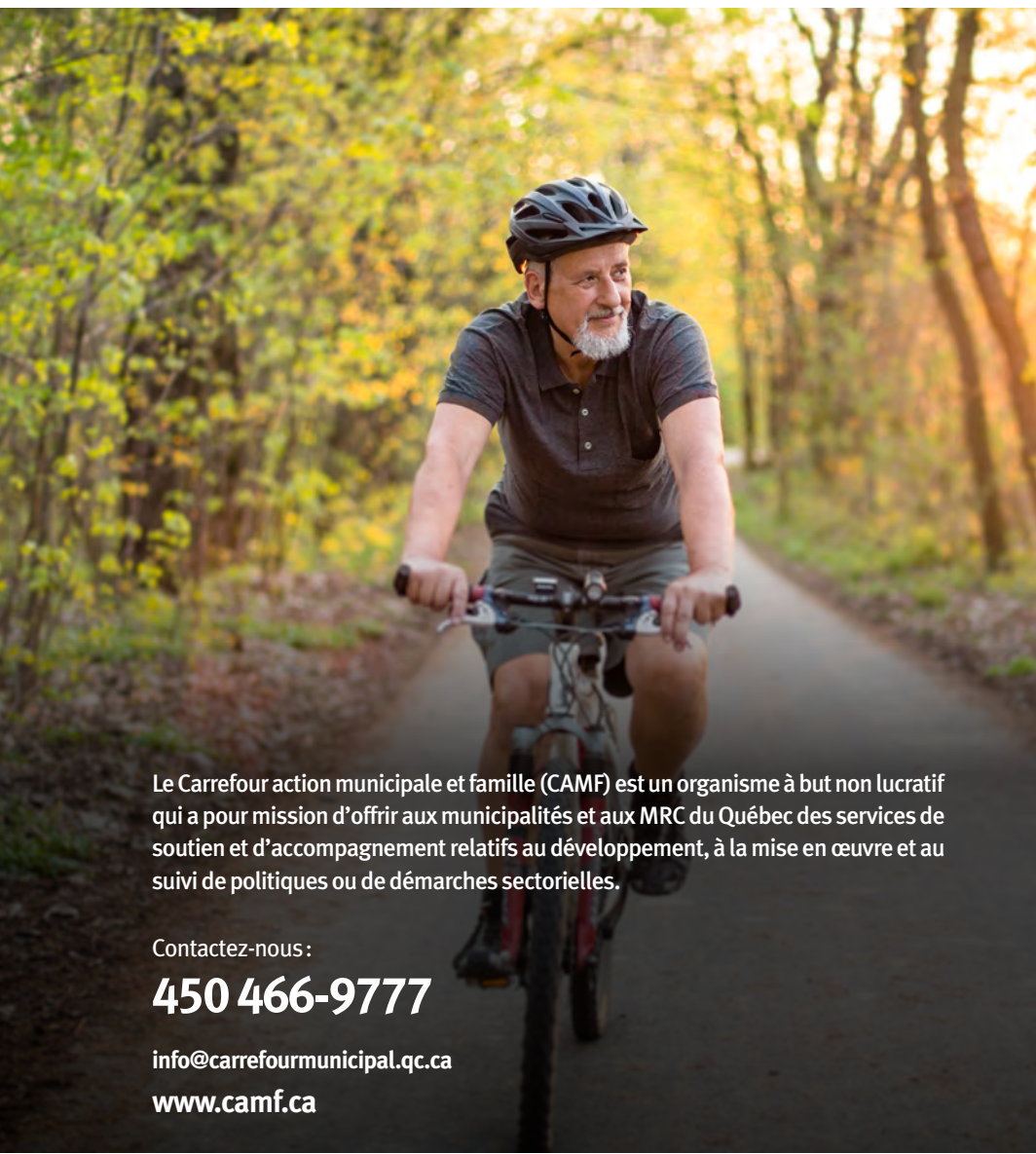
ANNIVERSAIRE

1989 > 2018

DENSIFIER LES QUARTIERS,
quelles sont les conditions
de l'acceptabilité sociale?

TROIS ENTREVUES
Programme *PAPPa*
Au cœur de Sainte-Barbe
MRC d'Arthabaska

PICTO-SÉCUR,
pour mieux
intervenir auprès
des aînés
en cas d'urgence



Le Carrefour action municipale et famille (CAMF) est un organisme à but non lucratif qui a pour mission d'offrir aux municipalités et aux MRC du Québec des services de soutien et d'accompagnement relatifs au développement, à la mise en œuvre et au suivi de politiques ou de démarches sectorielles.

Contactez-nous :

450 466-9777

info@carrefourmunicipal.qc.ca

www.camf.ca

ÉDITEUR

Carrefour action municipale et famille
6200, boul. Taschereau, local 401
Brossard (Québec) J4W 3J8

TÉLÉPHONE: (450) 466-9777

TÉLÉCOPIE: (450) 466-6838

COURRIEL

info@carrefourmunicipal.qc.ca
Internet: www.camf.ca

COORDINATION DE LA RÉDACTION ET DE LA PRODUCTION

Fusion Communications & Design

COLLABORATEURS

Maryse Bédard-Allaire, Alain Billette, Emmanuel Blondin,
Louise Boutin, Pierre Brodeur, Eve Champagne, Isabelle Daigle,
Martin Damphousse, Alejandra de la Cruz, Noémie Dulude,
Luc Ferland, Denis Guérin, Jean-Pierre Lamoureux, Isabelle Lizée,
Jacques Lizée, David Paradis, Richard Paulhus, Nicole Poirier,
Andréane Poliquin, Suzanne Roy, Nathalie Simard, Sara Vassigh,
Raymond Villeneuve

CORRECTION + CONCEPTION GRAPHIQUE

Fusion Communications & Design

IMPRESSION

Imprimeries Transcontinental inc.

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque nationale du Québec,
Bibliothèque nationale du Canada
2^e trimestre 2018 ISSN 1708-9824

Dans ce numéro

3 MOT DU PRÉSIDENT

30 ans d'accompagnement... et d'inspiration!

4 DOSSIER SPÉCIAL 30^e

Entrevue avec Jacques Lizée

CAMF au fil des ans

Entrevue avec Suzanne Roy

Entrevue avec Pierre Brodeur

La création de mesures novatrices PFM/MADA
et le CAMF

10 MOT DE LA DIRECTION

Tourné vers l'avenir

Un merci spécial aux membres du CAMF
de plus de 25 ans

12 MILIEUX DE VIE

Densifier les quartiers: quelles sont les conditions
de l'acceptabilité sociale?

14 FAMILLES

Quand l'intimidation se taille un chemin
dans le monde numérique

16 ENFANTS

Le Conseil des ambassadeurs du réseau MAE
MAE au fil des ans

Programme PAPPa

Tout pour nos enfants, une stratégie
pour la réussite éducative des 0 à 8 ans

22 SAINES HABITUDES DE VIE

16 projets qui misent sur les saines habitudes
de vie dans les municipalités

SHV au fil des ans

Les saines habitudes de vie au cœur
de Sainte-Barbe!

26 AÎNÉS

Picto-Sécur, une initiative municipale pour mieux
intervenir auprès des aînés en cas d'urgence

MADA au fil des ans

Les Tables régionales de concertation des aînés,
un partenaire de grande qualité!

Entrevue avec Isabelle Daigle

30 NOUVELLES PFM/MADA

32 MOT DU FORMATEUR

L'accompagnement des démarches de PFM et de MADA

34 PORTRAIT D'UN MEMBRE

Un beau modèle pour faire face aux changements
et assurer le développement des communautés
de la MRC d'Arthabaska

Le CAMF est aujourd'hui un véritable moteur, riche d'une expertise profitable à l'ensemble des intervenants du monde municipal, ce qui assure la convergence des préoccupations locales en matière de penser et agir famille, jeune et aîné.



Martin Damphousse,
président, CAMF
et maire de Varennes

30 ANS D'ACCOMPAGNEMENT... ET D'INSPIRATION!

Le Carrefour action municipale et famille (CAMF) célèbre cette année ses 30 ans de fondation. 30 ans d'accompagnement et d'inspiration pour les décideurs municipaux qui ont travaillé à faire de leur territoire un véritable milieu de vie. Des femmes et des hommes engagés qui ont dépassé les frontières des rôles et des responsabilités usuels dévolus aux municipalités. Aujourd'hui, près de 900 élus occupent la fonction de responsables de questions famille/aîné (RQF/A)! La présence du CAMF dans les comités de pilotage des politiques familiales municipales ou de la démarche *Municipalité amie des aînés*, auprès des conseils municipaux ou des fonctionnaires, a permis de transformer la prise de décision et d'inclure le *penser et agir famille/aîné*.

Il y a trente ans, lorsque la nécessité d'interpeller davantage les municipalités était devenue une évidence, nous parlions déjà de la municipalité comme le palier de gouvernement le plus près des familles. Aujourd'hui, plus que jamais, cette idée, entre autres, prend tout son sens avec la *Loi 122*. Lorsque l'on regarde la trajectoire du CAMF et des municipalités, on constate que ces politiques permettent de toujours prendre en considération les enjeux en pleine évolution de notre société. Je pense bien évidemment aux enjeux d'horaire que vivent les familles, au vieillissement de nos populations, au besoin de diversification de l'habitation pour les familles et les aînés, mais aussi à l'importance de mettre en place des environnements favorables aux saines habitudes de vie.

Plus près de moi, pour la Ville de Varennes, des initiatives et des projets ont pris forme grâce au processus concerté mis en place à travers l'élaboration des politiques familiales et de *Municipalité amie des aînés*. Notre politique familiale en est à sa 3^e édition, celle des aînés à sa 2^e édition et, de plus, nous avons renouvelé notre accréditation *Municipalité amie des enfants*. Avec la collaboration des élus, des citoyens et des partenaires, nous avons misé sur le développement de nouveaux projets et d'activités participatives, adapté à notre milieu de vie. Varennes affirme fièrement que la famille est son « atout » pour demeurer une ville attrayante et inspirante. Voici quelques nouveaux projets mis en place, depuis mon élection à titre de maire :

- parcours d'habiletés en vélo : des structures permettant d'effectuer des figures et de développer une agilité sur deux roues ;
- défi brise-glace : une activité de course à pied familiale initiée par des organismes locaux et soutenue par la Ville ;

- congé de devoirs, devoir de bouger : un événement annuel de danse sportive familiale procurant un congé de devoir conditionnel à la participation. Une belle collaboration avec les écoles ;
- les déjeuners du maire : des matinées pour favoriser les rencontres conviviales entre les élus et les familles ;
- bourse de soutien à l'excellence : un encouragement à la relève sportive et à l'implication communautaire ;
- le marché aux puces de l'Association des familles de Varennes dont la Ville est un fier partenaire et qui mobilise des centaines de familles.

Assurément, l'inspiration nous provient aussi des autres municipalités au Québec. D'ailleurs, le CAMF est un lieu de prédilection pour connaître les bonnes pratiques et les outils d'aide à la mise en œuvre favorisant le développement des communautés. Depuis sa création, il offre aux municipalités et aux MRC du Québec des services de soutien et d'accompagnement relatifs au développement, à la mise en œuvre et au suivi de politiques ou de démarches sectorielles.

Plusieurs accomplissements furent atteints par le CAMF et méritent d'être signalés : autour de 10 000 visites de municipalités dans le cadre du soutien pour la politique familiale et la démarche MADA et plus de 350 ateliers dans le cadre de ses colloques annuels. Près de 70 offres de service spécifiques à la réalisation de politiques, plus de 100 infolettres au cours des cinq dernières années, 50 numéros du magazine *Municipalité + Famille* depuis son incorporation en 2001 et 50 *Municipalités amie des enfants*. S'ajoutent à cette énumération non exhaustive, deux colloques internationaux et près d'une centaine de *Prix* remis aux municipalités.

Je salue l'engagement assidu de mes collègues, de partout au Québec, qui ont fait de leur communauté, un milieu de vie qui pense et agit pour ses familles, du nouveau-né à l'aîné ! Je demeure profondément convaincu qu'une municipalité qui s'y consacre atteint une meilleure qualité de vie !

Enfin, je tiens à souligner cet engagement au sein même du conseil d'administration et d'applaudir le travail remarquable, au fil des ans, de l'équipe de la permanence du CAMF qui a su inspirer et rendre concrète cette vision innovatrice de placer la famille au cœur des politiques municipales. Au fil de ces trois décennies, plusieurs de mes consœurs et confrères ont su partager cette vision et faire en sorte que le CAMF poursuive sa mission. Le CAMF est aujourd'hui un véritable moteur, riche d'une expertise profitable à l'ensemble des intervenants du monde municipal, ce qui assure la convergence des préoccupations locales en matière de penser et agir famille, jeune et aîné.

Municipalités + CAMF = une collaboration remarquable et historique que soulignent les 30 ans d'engagement tourné vers l'avenir.

Longue vie au CAMF !



JACQUES LIZÉE, FONDATEUR DU CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE

Dans le cadre de son 30^e anniversaire, le CAMF s'est entretenu avec son fondateur, ex-directeur général et formateur, M. Jacques Lizée.

Quelle est l'origine du CAMF?

La réflexion qui m'a amené à solliciter le monde municipal en faveur d'un agir plus global pour les familles, remonte au milieu des années 1980. Elle s'appuyait sur la nécessité de développer une dimension collective et communautaire à la politique familiale. Cette volonté s'était exprimée à partir de recommandations formulées, en grande partie, par les organismes communautaires Famille lors de la consultation du gouvernement du Québec.

D'un côté, l'État élargissait son rôle dans les différents niveaux et secteurs d'activités gouvernementales et, parallèlement, les responsables du soutien collectif aux familles, dont les agents économiques, les milieux de travail, les milieux d'éducation, les corporations professionnelles, les syndicats, le patronat, les responsables de l'habitation, de l'environnement, des loisirs, des services publics et autres étaient invités à faire de même. Je constatais que plusieurs de ces éléments relevaient du secteur municipal.

Dans ce contexte, y a-t-il eu un élément déclencheur qui a suscité l'intérêt du monde municipal?

J'avais l'impression que les astres étaient alignés et que le moment était venu d'aller vérifier l'état de l'intérêt du monde municipal à prendre un virage famille. Je dirais qu'il y a eu trois éléments convergents durant cette même période : 1) dans les communautés où il y avait des Unions de familles (j'étais alors le directeur général de la Fédération des unions de familles [FUF]), on y observait une grande complicité entre les familles et la municipalité. Les fêtes annuelles de familles, l'animation des bibliothèques, les divers cours pour les futurs parents ou les enfants en bas âge incluant des horaires tenant compte des parents, illustraient bien ce maillage municipalité/famille. Cependant, les Unions de familles n'étaient pas légion et, par conséquent, le partage de cette idée dans l'ensemble du Québec devenait tout un défi ; 2) l'appel du gouvernement en démarche

d'adoption de sa propre politique familiale réclamant que la famille devienne l'affaire de tous créait une motivation à la mobilisation. Le monde municipal pouvait alors prêter l'oreille à cet appel alors que circulait déjà l'idée que le monde municipal se devait d'aller au-delà des infrastructures, de l'aqueduc et des trottoirs. Une approche citoyenne était réclamée. Et finalement, 3) le souhait formulé dans le mémoire de la Fédération des unions de familles lors des consultations publiques à l'effet que toutes les municipalités devraient désigner un élu responsable des questions familiales. Je n'avais pas beaucoup d'alliés au sein de la Fédération pour introduire cette suggestion. Le CA, alors divisé, avait acquiescé en ajoutant qu'il n'avait rien à perdre et que cette idée très ambitieuse pourrait servir à tout le moins d'élément de réflexion.

Mais, quel a été l'accueil des municipalités à cette requête qui venait à la fois du gouvernement et de la Fédération (FUF)?

La demande de la nomination d'un élu responsable des questions familiales est arrivée à point nommé. Des municipalités me téléphonaient dès qu'elles prenaient acte du mémoire de la FUF. On me disait que l'idée était bonne mais, et c'est le mais qui importe, on se demandait qu'est-ce qu'on fait après que le conseil nomme cette personne? Dans l'état embryonnaire de ma réflexion, je leur disais deux choses : vous devez considérer cet élu comme un ombudsman des familles qui, pour tout projet promu par le conseil, se poserait les questions suivantes : quel impact ce projet aura sur les familles et comment inclure un volet famille dans ce projet? C'était quand même un bon début!

Que s'est-il passé par la suite?

Les deux questions du départ m'ont habité dans les jours et semaines qui ont suivi. J'ai consulté des élus et des directeurs de services qui étaient des partenaires de nos actions... et j'ai fait un peu d'insomnie. C'est alors qu'une deuxième vague d'appels téléphoniques est survenue avec la question suivante : comment identifier le spécifique famille? On voulait savoir sur quoi s'appuyer pour distinguer une action citoyenne d'une action famille dans les projets déposés au conseil. Je n'avais pas de réponses toutes faites. Je m'appuyais sur des éléments qui prenaient en compte les réalités familiales de ce moment, les types de famille en évolution et l'intergénération. Je leur relançais la question en leur disant de réfléchir avec les organismes communautaires, les familles et les aînés à la définition de la famille d'aujourd'hui et du milieu de vie.

Il y avait alors une cinquantaine de municipalités de tailles et de régions différentes qui souhaitaient un suivi. Il fallait qu'il se passe quelque chose. C'est alors que m'est venu l'idée de les réunir.

Quel objectif était poursuivi par une telle rencontre?

Dès qu'on s'est mis à réfléchir à cet événement, des objectifs sont apparus. Il y en avait quatre :

« [...] comment identifier le spécifique famille ? On voulait savoir sur quoi s'appuyer pour distinguer une action citoyenne d'une action famille dans les projets déposés au conseil.

- ① partager avec les responsables des questions familiales (RQF) leur vécu depuis leur nomination. Cette appellation s'est officialisée d'elle-même dès la première rencontre ;
- ② identifier des contenus qui pourraient nous guider dans la préparation d'un matériel didactique d'accompagnement. Tout était à faire ;
- ③ constituer un comité avisé qui relèverait de la Fédération. C'est ce comité qui accompagnerait la démarche, le processus et l'adoption des contenus. C'est à partir de cet objectif que j'ai fait part aux élus de l'importance qu'ils s'approprient la démarche. J'accepterais alors de poursuivre l'aventure et d'y jouer un rôle majeur en autant que ce soit avec la volonté des élus RQF ;
- ④ assurer un partenariat avec le gouvernement du Québec qui, dans le contexte de l'adoption de sa politique familiale, avait souhaité que les divers acteurs de la communauté s'investissent. Cette rencontre avait permis au sous-ministre du Secrétariat à la famille, M. Aubert Ouellet de prendre part à la rencontre. C'est à Montréal qu'eut lieu l'événement et M^{me} Léa Cousineau, qui fut la première femme présidente du comité exécutif de Montréal, a reçu les participants à l'hôtel de ville alors que la rencontre était sous la présidence de M^{me} Georgette Lepage, mairesse de Brossard. Pour ceux et celles qui ne croient pas qu'il y a des hasards dans la vie, le CAMF revient à Montréal pour la tenue de son 30^e colloque annuel.

Les quatre objectifs furent atteints et l'avenir de l'action municipale en faveur des familles était entre bonnes mains avec les élus en tête.

Diriez-vous qu'avec cette rencontre le CAMF était déjà sur ses rails ?

Définitivement ! Toutefois, il fallait conserver l'enthousiasme du départ que seule une animation constante permettrait. À la Fédération, on acceptait que je m'occupe de ce nouveau comité en autant que les dossiers prioritaires de l'organisme n'en souffrent pas. Inutile de dire que beaucoup de mon temps personnel y a passé. J'y croyais tellement.

Il importe de se rappeler qu'au sortir de la rencontre, qui est devenue le premier colloque du CAMF, on pouvait affirmer, hors de tout doute, que l'événement avait créé une entité qui tracerait la voie à l'action municipale en faveur des familles. Je ne me souviens plus si la désignation Carrefour action municipale et famille fut choisie lors de cet événement. Ce dont je suis certain, c'est que l'appellation Carrefour était déjà sur toutes les lèvres : un carrefour, un lieu de rencontre, un lieu d'échange d'idées, un lieu de partage d'expériences. Quel beau défi nous attendait. 🌟

1985

Consultation gouvernementale et dépôt d'un mémoire de la Fédération des unions de familles souhaitant l'attribution du dossier famille à un élu.

1988

Prolongement au mémoire, annonce d'un partenariat tripartite entre le GQ, UMQ, UMRCQ sur l'importance de la famille dans la municipalité

1989

1^{er} colloque sur l'action municipale en faveur des familles (Montréal)

- Invitation aux municipalités à désigner un élu responsable des questions familiales (RQF), 200 en un an
- Naissance du CAMF et promotion des PFM

1989

Adoption du premier plan d'action gouvernementale pour les familles

1990

Première PFM à Brossard

1997

Création du premier ministère de la Famille et de l'Enfance

2000

Fusions municipales

2001

Incorporation du CAMF

2002

Embauche de la première employée et arrivée du directeur général

2003

Formation de la première équipe de formateurs et de formatrices

2004

Premiers accompagnements pour la PFM

2007

Lancement du guide *Villes amies des aînés* par l'Organisation mondiale de la santé

2009

Implantation du programme *Municipalité amie des enfants*

Premiers accompagnements *Municipalité amie des aînés*

2010

Intégration de la préoccupation des environnements favorables aux saines habitudes de vie

2016

Mise en place du projet *Municipalités et tout-petits, une alliance gagnante*

2018



SUZANNE ROY, MAIRESSE DE SAINTE-JULIE

Dans le cadre de son 30^e anniversaire, le CAMF s'est entretenu avec M^{me} Suzanne Roy, mairesse de Sainte-Julie et ex-présidente du CAMF.

Le Carrefour action municipale et famille (CAMF) célèbre cette année son 30^e anniversaire. Tout aussi important est celui de votre venue en politique municipale il y a 20 ans. D'abord, félicitations M^{me} Roy pour cet engagement citoyen exceptionnel. Dès 1996, vous souhaitiez faire de Sainte-Julie, la Ville de la famille et rapidement, dans ce contexte, vous avez apporté votre couleur «famille» au CAMF. À ce moment-là, le monde municipal était-il prêt à prendre le virage «famille» ?

En fait, au moment où j'ai décidé de me présenter comme conseillère municipale à Sainte-Julie, ma volonté était de faire de la Ville de Sainte-Julie une véritable ville de la famille. En ce sens, le Carrefour action municipale et famille, qui avait déjà 10 ans, avait une expertise tout à fait appropriée pour me soutenir dans ma volonté politique.

À ce moment-là, le monde municipal débutait les politiques familiales. Quelques municipalités avaient une politique familiale, première génération, et cette dernière était souvent timide car les conseils municipaux avaient peur des coûts que pouvait engendrer une telle politique.

Dans mon cas, au moment de l'élection, des gens souriaient un peu quand je leur mentionnais mon intention de faire de Sainte-Julie, la Ville de la famille, et c'est grâce au soutien, à l'action et à l'expertise du Carrefour action municipale et famille que je pense que nous avons pu réussir cet objectif.

Quels ont été les premiers objectifs que vous vous êtes fixés en regard du penser et agir famille tant pour votre ville que pour le CAMF ?

En fait, pour les membres du conseil municipal de Sainte-Julie et pour moi, le *penser et agir famille* devait faire partie de toutes nos décisions et de toutes nos préoccupations. L'idée apportée par le Carrefour action municipale et famille, du *penser et agir famille*, nous a permis de constater que le dossier famille est transversal. Il faut penser et agir famille dans le quotidien municipal et dans tous les aspects.

Ainsi, nous sommes arrivés avec une deuxième génération de politique familiale, qui va plus loin, qui concrétise le *penser et agir famille*, en interpellant autant l'urbanisme, les loisirs, les finances, la sécurité publique que les travaux publics. C'est l'ensemble de l'appareil municipal qui doit penser et agir famille et cela ne peut se faire qu'avec la collaboration, la participation et la volonté de la population. Le Carrefour action municipale et famille fut pour moi, dans cette vision des choses, un formateur qui m'a donné des outils et l'argumentation pour aller plus loin dans la machine municipale et dans la participation citoyenne.

Sainte-Julie a reçu le titre de Ville du bonheur à plusieurs reprises dans le cadre du palmarès de l'indice relatif du bonheur. Diriez-vous que l'attention particulière que vous avez portée au fil des ans aux familles en y incluant toutes les générations, y était pour beaucoup dans l'obtention de cette reconnaissance ?

Je suis certaine d'une chose, c'est qu'à Sainte-Julie, les gens apprécient cette vision liée à la famille. Par contre, en 1996, quand je me suis présentée aux élections, j'étais attristée de voir que plusieurs personnes quittaient la ville au moment où leurs enfants avaient l'âge d'aller au cégep ou à l'université. Je me suis donné comme objectif que Sainte-Julie devait être un milieu où l'on peut y naître, s'y instruire, y fonder une famille et aussi y vieillir. C'est l'ensemble de ces éléments qui peut définir une ville comme Ville de la famille. Les gens choisissent le milieu de vie dans lequel ils souhaitent évoluer et être heureux. La participation citoyenne, dans le cadre des décisions municipales, contribue aussi à faire de la Ville ce que les citoyens désirent. Cette nomination ou titre de Ville du bonheur était pour nous un encouragement à continuer notre action municipale en mettant au premier plan l'humain, qu'il soit petit, adulte ou aîné.

Au CAMF, vous avez fait votre marque en tant que présidente. Vous avez entre autres été une des instigatrices de l'accréditation Municipalité amie des enfants (MAE). Qu'est-ce qui vous a incité à promouvoir cette initiative ?

Je dois d'abord dire que d'avoir été élue comme présidente du Carrefour action municipale et famille a été un honneur et me permettait de redonner à un organisme qui m'avait beaucoup donné et qui m'avait aidé dans toute mon action politique. Si je reviens maintenant à l'accréditation *Municipalité amie des enfants*, d'abord un élément essentiel : on parle d'une accréditation donc d'une reconnaissance des actions déjà entreprises par une municipalité. J'ai découvert ce concept lors d'une rencontre comme présidente du Carrefour action municipale famille en Europe. Bien sûr, le concept fait appel à

des valeurs collectives et des valeurs d'entraide. Le concept est aussi lié à la *Journée internationale des enfants*, moment important pour sensibiliser nos enfants à ce qui se passe ailleurs dans le monde pour d'autres enfants, dans des cultures, dans des milieux et dans des conditions différentes. Cette accréditation reconnaît les actions des municipalités qui osent faire un peu plus pour s'assurer de travailler avec nos jeunes afin d'en faire de meilleurs citoyens de demain.

Votre conseil municipal a atteint la parité hommes/femmes aux dernières élections. En quoi la culture municipale famille/aînée bénéficiera-t-elle de cette composition ?

D'avoir la parité hommes/femmes dans un conseil municipal, en fait, est bénéfique pour toutes les décisions que nous prenons. Nos expériences diverses, nos visions différentes et nos points de vue complémentaires nous permettent d'amener dans les discussions au sein du conseil municipal une diversité qui, j'en suis certaine, à terme nous fait prendre les meilleures décisions.

Il est important pour moi que notre conseil municipal représente la diversité de notre population en genre, en âge et en origine. Avec nos vécus individuels, cela nous permet de prendre collectivement de meilleures décisions. Je rêve du jour où cette réalité de parité sera tellement présente qu'elle fera partie des débats du passé. En tout cas, c'est ce que je souhaite à mes filles et mes éventuels petits-enfants.

En terminant, comment qualifieriez-vous la contribution du CAMF au développement du penser et agir famille au cours des trois dernières décennies dans le monde municipal ?

Pour moi, la contribution du Carrefour action municipale et famille au développement du *penser et agir famille* fut extrêmement marquante. J'irai plus loin : je crois que nombreuses sont les municipalités, les conseils municipaux, qui n'auraient pu aller aussi loin dans cette vision sans l'expertise du CAMF. Pour ma part, le CAMF a été d'un très grand support, et ce, dès le début de mon élection. La concertation avec les autres municipalités, l'expertise du Carrefour et les professionnels qui nous accompagnent nous permettaient d'oser aller plus loin dans la concrétisation de penser et de l'agir famille. Cette expertise a servi à de nombreuses municipalités et de nombreux élus au cours des 30 dernières années. Je souhaite sincèrement que le CAMF puisse être encore présent pour de nombreuses décennies afin d'outiller les futurs élus. Cet organisme accompagnateur nous permet de transformer nos rêves politiques en réalité.





PIERRE BRODEUR, MAIRE DE SAINT-LAMBERT

Dans le cadre de son 30^e anniversaire, le CAMF s'est entretenu avec le maire de Saint-Lambert, M. Pierre Brodeur.

Le CAMF a traversé les trois décennies de son existence en partie grâce à la collaboration de bâtisseurs qui croyaient en l'importance d'accroître la place réservée aux familles dans le monde municipal. Monsieur le maire, vous faites partie de ces personnes. Il y a vingt-cinq ans, lorsque vous étiez conseiller municipal, toujours à Saint-Lambert, vous étiez impliqués dans le comité aviseur. Comment étaient perçues les préoccupations des familles dans ces années-là ?

Pour être honnête, nous étions loin de ces préoccupations, mais comme élu nous avons eu la chance de rencontrer un visionnaire et un excellent communicateur en la personne de Jacques Lizée qui a entrepris un plan de mise en marche de l'importance de la famille. Patiemment, il a tissé des liens avec le gouvernement et avec des fonctionnaires dévoués.

Il a su s'entourer de personnes qui allaient devenir d'excellents porteurs du dossier Famille dans leur milieu de vie.

Au fil des ans, diriez-vous que le CAMF a contribué au développement d'une culture «famille/aîné» dans le monde municipal ou, à tout le moins, a fait prendre conscience de l'importance du penser et agir famille ?

Le CAMF a toujours eu une approche de collaboration, de cette façon les gens ont été à l'écoute et rassurés dans cette démarche *penser et agir famille*. Petit à petit les élus ont pris conscience qu'il se faisait déjà des actions dans leur village, dans leur ville, nous prenions conscience que nous ne partions pas de zéro. Tout devenait possible et le slogan *penser et agir famille* est devenu un mode de vie.

Jusqu'à tout récemment, vous occupiez le poste de directeur du service des loisirs de La Prairie. Dans la politique familiale de cette municipalité et également dans celle de Saint-Lambert, pourquoi a-t-on fait le choix de placer l'intergénération au cœur de la démarche alors qu'il aurait pu y avoir une démarche distincte pour les aînés ?

L'évolution de la société a fait en sorte que les aînés jouent un rôle plus important dans notre société. L'arrivée des maisons bigénérationnelles est selon moi un élément déclencheur. Les services des loisirs ont élaboré des activités intergénérationnelles qui ont connu un succès instantané. Les aînés ont fait leur place, ils ont démontré leur implication, ils sont devenus un incontournable, leur enthousiasme à servir dans la communauté est contagieux.

Le service de loisirs est souvent la porte d'entrée des préoccupations «famille/aîné». Diriez-vous que les autres champs d'activités municipales bénéficient de l'élan apporté par ce service afin de trouver des engagements spécifiques envers les familles et les aînés ?

Comme ancien directeur des loisirs, je considère que nous avons à jouer un rôle de plus en plus important, notre proximité avec les différents groupes d'âge nous permet de sensibiliser les élus et nos collègues fonctionnaires sur les changements de notre société, les tendances. Nous pouvons influencer les orientations.

Quel souvenir conservez-vous de la période pionnière des années 1990 où le réflexe municipal «famille/aîné» était davantage une intention qu'une réalité ?

Au risque de me répéter, je me considère chanceux d'avoir pu rencontrer des personnes qui avaient à cœur le développement de politiques «famille/aîné». On dit souvent qu'il faut avoir un rêve, les Jacques Lizée, Yves Cyr, Pierre Gingras, ont su partager leur rêve.

En terminant, comment résumeriez-vous la contribution du CAMF aux rôles actuels jouer par les municipalités ?

Le CAMF est l'outil de référence, il est un incontournable. Dans un monde où tout va vite, il est impossible pour une municipalité de réussir seule. Je suggère à chaque ville ou village de déléguer un élu au colloque annuel du Carrefour action municipale et famille.

Au retour dans votre milieu, vous serez une personne avec un bagage de nouvelles connaissances et votre communauté en sera la grande gagnante.





LA CRÉATION DE MESURES NOVATRICES PFM/MADA ET LE CAMF

Au cours de ses trois décennies d'existence, le Carrefour action municipale et famille, dans le cadre de la réalisation des PFM et de la démarche MADA, a contribué à la création de diverses initiatives en faveur du mieux-être des familles et des aînés. Aujourd'hui, ces mesures développées au fil du temps, deviennent des incontournables lors de l'élaboration des plans d'action.

Ces initiatives phares promues dans les plans d'action par les municipalités ou les MRC sont venues construire, année après année, une expertise terrain sans précédent. Le CAMF est fier d'y avoir été associé et d'en avoir été le gardien. À cette fin, la création de *La banque des 1001 mesures* est devenue une référence d'accompagnement dans la réflexion des comités municipaux chargés de la préparation des plans d'action de ces politiques.

Voici quelques-unes de ces mesures:

- la nomination d'une personne élue responsable des questions familiales et aînées (RQF/A);
- la tenue de consultations publiques périodiques portant sur les besoins des familles et des aînés;
- le partenariat municipal avec les réseaux institutionnels, les organismes famille et aîné;
- la production d'un logo permettant d'identifier les projets spécifiques aux familles et aux aînés;

- la réglementation portant sur les maisons intergénérationnelles et leur mise en œuvre;
- l'instauration de tables à langer dans les lieux municipaux et la promotion de ces tables dans les lieux publics;
- la promotion et la mise en valeur des marchés publics favorisant l'achat local et les saines habitudes de vie;
- l'adoption d'une tarification familiale pour les loisirs (selon le nombre d'enfants, les forfaits familiaux);
- les initiatives d'accueil des nouvelles familles lors d'activités familiales (fête, brunch, etc.);
- la création d'une section famille et d'une section aînée sur le site Web de la municipalité;
- la création de parcs intergénérationnels avec mobilier urbain adapté;
- l'accessibilité des poussettes aux immeubles publics;
- la lutte contre l'âgisme et la promotion d'activités intergénérationnelles;
- les initiatives favorisant l'accès à la propriété pour les familles et les aînés;
- la promotion d'activités pour les familles et les jeunes lors de la relâche scolaire;
- un partenariat intermunicipal dans l'offre de service et d'activités aux familles et aux aînés.

Enfin, il importe de mentionner que ces initiatives les plus marquantes des PFM et de MADA, développées dans le cadre de l'accompagnement du CAMF se sont qualifiées en tant que démarche qualité-famille et qualité-aîné. Elles illustrent le spécifique famille et aîné et la place qui leur est faite par les municipalités et les MRC. Bref, elles sont l'expression concrète du développement progressif d'une culture famille et aînée dans la municipalité.





Isabelle Lizée,
directrice générale, CAMF

TOURNÉ VERS L'AVENIR

Depuis quelques semaines, j'ai le bonheur de parcourir le Québec afin d'aller à la rencontre des élus municipaux, des maires et des conseillers afin de leur transmettre des informations quant au rôle de l' élu responsable des questions famille et aîné. Au moment de préparer ce texte, je me dirigeais vers Mont-Joli et Montmagny, 10^e et 11^e rencontres de la 4^e édition de cette tournée. Lors de la planification de ces rendez-vous, je me dis qu'il s'agit d'une occasion privilégiée que le CAMF se donne pour rencontrer les nouveaux élus et connaître leurs préoccupations sur le développement de leur communauté, puisque des centaines d'élus, dont j'ai eu la chance de côtoyer depuis une quinzaine d'années, travaillent tous d'arrache-pied pour offrir des environnements qui placent la qualité de vie au centre de leurs décisions et de leurs projets.

2018 est l'année du trentième anniversaire de fondation du Carrefour action municipale et famille. L'occasion est propice à préparer les années à venir et jeter un regard neuf sur les opportunités qui se présentent à notre organisation et aux municipalités. La planification stratégique adoptée l'année dernière a identifié des enjeux et notre premier plan d'action a permis plusieurs réalisations. Mais, au-delà de la prochaine année, qu'est-ce qui attend les municipalités et le CAMF ?

L'avenir des municipalités

Dans son livre blanc de 2012, l'Union des municipalités du Québec (UMQ) avait justement établi que la municipalité de demain « [...] place la personne et la famille au centre de ses préoccupations et de ses actions¹ ».

Deux priorités sont identifiées pour atteindre cette vision : rapprocher la décision du citoyen et adapter la fiscalité aux besoins du XXI^e siècle. Malgré les avancées significatives des cinq dernières années, ces priorités sont toujours d'actualité.

Dans un sondage réalisé par Léger et Léger en 2013, pour le compte de la Fondation Lucie et André Chagnon, il ressort que, pour 67 % des répondants, il serait important que les municipalités jouent un rôle plus actif dans l'administration de programmes sociaux actuellement sous la responsabilité des gouvernements provincial et fédéral. Outre le gouvernement du Québec, les municipalités représentent le deuxième acteur en importance parmi ceux qui devraient avoir davantage d'influence au Québec aux yeux du public².

De plus, en 2017, l'Observatoire des tout-petits publiait que 91 % des parents d'enfants de 0 à 5 ans jugent important ou très important que leur municipalité offre plus de services et d'activités aux familles d'enfants de 0 à 5 ans³.

Le rôle du CAMF auprès des municipalités

Le travail d'accompagnement du CAMF auprès des municipalités pour les politiques familiales municipales, les démarches *Municipalité amie des aînés (MADA)* et *Municipalité amie des enfants (MAE)* permet de constater la volonté des communautés

à favoriser des milieux de vie répondant vraiment au besoin de vivre le plus longtemps possible dans son milieu de vie, aux saines habitudes de vie, au développement global des enfants, à la conciliation travail-famille, à l'éducation, à la conciliation travail-famille ou encore aux soins aux proches.

Les municipalités sont sollicitées pour offrir un milieu de vie tenant compte d'enjeux sociétaux qui concernent l'ensemble de la population québécoise, mais elles n'ont pas toujours l'expertise ni les ressources pour y arriver seules. Le milieu municipal ne détient pas à lui seul la réponse à tous les enjeux concernant les familles et les aînés. Acteur incontournable dans toute démarche de planification s'adressant au mieux-être des collectivités, les municipalités ont certes le pouvoir de soutenir, d'appuyer et d'influencer leurs partenaires et les divers acteurs de la communauté dans les projets qui soutiennent la qualité de vie.

La politique familiale municipale (PFM), la démarche MADA et le programme d'accréditation MAE sont des leviers connus et reconnus par les municipalités. Ils favorisent l'intervention en matière de qualité de vie des familles, du tout-petit à l'aîné. Ces leviers doivent être constamment présents à l'agenda municipal. Le fait que près de 900 municipalités sur 1133 aient adopté une PFM et que l'accréditation MAE soit en croissance (bientôt 75 municipalités) confirme l'intérêt municipal et valide le rôle de ces leviers en tant que moyen d'accroître l'engagement envers les familles et les aînés.

Le CAMF vise la consolidation d'une *Stratégie Famille* dans les municipalités en collaboration avec l'ensemble des acteurs locaux. Cette *Stratégie* doit orienter les politiques familiales municipales vers une approche globale de développement des communautés. Cette approche « 2.0 » décloisonne les prises de décision et l'implantation de projet en mettant la famille et les aînés au centre de la stratégie. Ainsi, les communautés offriront des services de proximité plus inclusifs qui produiront des bénéfices mesurables pour et par la collectivité.

Et le penser et agir famille/aîné de demain ?

Nous comptons poursuivre, diversifier et déployer notre engagement auprès du monde municipal pour faire en sorte que les familles et les aînés puissent évoluer dans un milieu de vie leur étant favorable et être représenté par un gouvernement de proximité préoccupé, inspiré qui met de l'avant des solutions et des services axés sur leurs besoins spécifiques.

Inspiré par une approche de développement globale, structurée et intégrée, le CAMF est convaincu que le renforcement du pouvoir d'agir favorise la mobilisation durable et dynamique des acteurs de la communauté autour d'une gouvernance participative résolument tournée vers l'avenir.

Bien de beaux projets qui laissent présager un avenir prometteur et un Québec novateur !



1 Livre blanc municipal « L'avenir a un lieu », 2012, p. 32. www.umq.qc.ca

2 <https://fondationchagnon.org/fr/medias-et-publications/publications-de-la-fondation/2013/sondage-valorisation-de-leducation.aspx>

3 <https://tout-petits.org/actualites/2017/les-parents-d-enfants-de-0-a-5-ans-jugent-important-que-leur-municipalite-offre-plus-de-services-et-d-activites-destines-aux-tout-petits/>

Un merci spécial aux membres du CAMF de plus de 25 ans

Pour son 30^e anniversaire, le CAMF est fier de souligner les municipalités qui collaborent avec nous depuis de nombreuses années à l'évolution des familles, des tout-petits aux aînés. Par votre précieux engagement, vous contribuez à faire de vos municipalités des milieux de vie à l'écoute des besoins des familles.



Boucherville
 Brossard
 Deschambault-Grondines
 Drummondville
 Lanoraie
 L'Assomption
 Longueuil
 Magog
 Matagami
 Montmagny
 Montréal
 Notre-Dame-des-Prairies
 Plessisville
 Saint-Basile-le-Grand
 Saint-Bruno-de-Montarville
 Saint-Eustache
 Sainte-Julie
 Sainte-Mélanie
 Sept-Îles
 Sherbrooke-Arrondissement de
 Rock Forest-Saint-Élie-Deauville
 Trois-Rivières
 Val-David
 Victoriaville
 Windsor

DENSIFIER LES QUARTIERS: QUELLES SONT LES CONDITIONS DE L'ACCEPTABILITÉ SOCIALE?

par **Alejandra de la Cruz**, conseillère, design urbain et architecture, *Vivre en Ville* et **David Paradis**, directeur, recherche, formation et accompagnement, *Vivre en ville*

Densifier les milieux de vie: une transformation pertinente, mais épineuse

La densification est un objectif partagé par de nombreuses collectivités. Tant dans les grandes villes que dans les villes moyennes et les villages, il s'agit d'une stratégie incontournable pour accueillir une population croissante et consolider les centralités existantes (p. ex. un centre-ville ou une rue principale), tout en s'assurant de protéger les milieux naturels et les terres agricoles, de contribuer à la lutte contre les changements climatiques et à s'adapter à leurs effets, de favoriser l'adoption de saines habitudes de vie, etc.

Bien que les avantages collectifs de la densification soient reconnus, sa mise en œuvre ne se fait pas sans heurts. Contrairement au lotissement de terrains « vierges » (naturels ou agricoles), la densification prend place dans des milieux habités souvent bien établis, où la population peut être sensible aux changements.

Dans ces milieux, le sentiment d'appartenance au quartier est souvent très fort. Si plusieurs résidents se battent pour le maintien du caractère de leur milieu de vie, c'est que ce dernier reflète leurs valeurs individuelles et collectives (Vivre en Ville, 2016). Ces citoyens, qui sont souvent bien informés et préparés, n'acceptent plus qu'on leur impose des projets immobiliers qui ne concordent pas avec leurs valeurs ou qui ne démontrent pas de sensibilité envers les enjeux sociaux ou environnementaux auxquels fait face le quartier (Batelier et

Sauvé, 2011). Par ailleurs, cette méfiance est alimentée par la crainte de perdre certains acquis : caractère du lieu, tranquillité, intimité, sécurité, disponibilité du stationnement sur rue, présence d'arbres matures, abondance de la lumière naturelle, uniformité sociale, etc.

Quelle démarche suivre pour favoriser l'acceptabilité sociale?

Afin d'assurer l'acceptabilité sociale des projets de densification, les municipalités gagnent à se doter d'une planification fine, issue d'une vision concertée quant au devenir de la collectivité. Quels secteurs de la municipalité gagnent à être densifiés? Pour quelles raisons? Quelles seraient les formes de densification acceptables?

À l'échelle du voisinage, un projet de densification peut être difficile à accueillir de prime abord. C'est à cette échelle que les effets négatifs, s'ils existent, seront directement perçus et ressentis. Il en est autrement aux échelles du quartier et de la ville où la densification prend tout son sens. Favoriser l'acceptabilité sociale de la densification implique de bien communiquer sa pertinence. Sans vision globale et sans objectifs clairs, elle risque plutôt d'être perçue comme le « résultat direct de la spéculation foncière et des pressions exercées par les promoteurs » (Vivre en Ville, 2016).

À cet égard, l'identification des milieux pertinents à densifier peut aussi impliquer d'identifier ceux qui ont vocation à être conservés. La Ville d'Edmonton, en Alberta, mise d'ailleurs sur cette distinction afin d'établir les règles d'insertion de nouveaux bâtiments dans les milieux « à densifier », contrairement aux milieux de vie « stables » qui en seront exemptés (City of Edmonton, s.d.).

Lorsque des projets de densification sont présentés à une municipalité avant même qu'elle n'ait pu se doter d'une planification concertée, elle peut tout de même réagir au cas par cas et procéder à une démarche de design participatif visant à définir les balises de l'acceptabilité autour d'un projet donné.

Quel que soit le cas, la mobilisation des parties prenantes est essentielle et devrait viser à rassembler la municipalité, les citoyens (résidents et usagers), les développeurs immobiliers, les groupes d'intérêt, etc. Bien plus qu'une séance d'information ou de consultation, la démarche doit être réalisée en amont du développement de projets concrets.





C'est seulement à ce moment que la légitimité de la concertation peut être reconnue, que la crédibilité des intervenants concernés peut être établie, et que le lien de confiance entre les parties prenantes peut être tissé (Raufflet, 2014).

Se donner le temps de réfléchir ensemble, étape par étape

Dans un premier temps, une telle démarche devrait viser à identifier les enjeux associés au projet : ce que chaque partie prenante peut gagner ou perdre si le projet voit le jour ou non, s'il prend une forme ou une autre, etc. Pour y parvenir, chaque intervenant doit disposer d'un droit de parole et s'engager à écouter et reconnaître les besoins et préoccupations énoncés par ses pairs. Il s'agit d'une condition essentielle pour cheminer ensemble dans les prochaines étapes.

La démarche viserait ensuite à explorer les différentes possibilités offertes aux intervenants pour atteindre leurs objectifs. Il n'existe pas une seule façon de densifier une parcelle : la localisation du bâtiment, son implantation, son gabarit, sa volumétrie et l'aménagement du terrain peuvent se décliner sous différentes formes. De multiples scénarios peuvent donc être mis sur la table afin que les participants au processus les évaluent, les comparent et en viennent à un scénario acceptable. Afin de s'assurer que chacun visualise clairement les tenants et aboutissants de ces scénarios, ceux-ci devraient être abondamment illustrés : plans, élévations, perspectives visuelles, montages photographiques, etc.

Enfin, les modalités de mise en œuvre du scénario privilégié peuvent aussi être évaluées par la démarche (modifications aux règlements, budget, échéancier, etc.). Entre toutes ces étapes, il est primordial de laisser le temps aux participants de réfléchir, afin de passer par-dessus les premières réactions et les *a priori*, et ainsi approfondir la discussion et faciliter le consensus.

*Afin d'assurer
l'acceptabilité
sociale des
projets de
densification,
les municipalités
gagnent à se
doter d'une
planification fine,
issue d'une vision
concertée quant
au devenir
de la collectivité.*

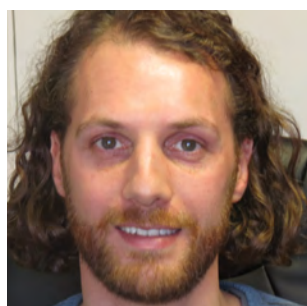
La densification doit-elle être acceptée de tous ?

Au terme de cette réflexion, chaque intervenant devrait pouvoir se faire porte-parole de la démarche, contribuant à nourrir un sentiment de confiance envers la municipalité et dans son ouverture à prendre en compte les besoins et les attentes des différentes parties prenantes. En parallèle, différents moyens de communication peuvent favoriser la transparence et permettre aux citoyens de s'informer sur la réflexion (site Web, infolettre, journal, etc.). De cette façon, l'ensemble de la population est amené à comprendre et à évaluer les projets qui prennent place dans leur quartier ou leur municipalité, à percevoir les gains ciblés et à comprendre les compromis qui entrent en compte dans le scénario privilégié.

L'acceptabilité sociale ne signifie pas nécessairement qu'il y aura, au terme d'une démarche participative, un consensus sur les moindres détails de la qualité des projets. Elle suppose cependant que les différents intervenants concernés reconnaissent la pertinence de la densification et s'entendent sur les balises à respecter pour assurer l'intégration des projets dans leur milieu.

Après tout, la densification ne devrait jamais être une fin en soi. Pour qu'elle soit positive, elle doit être pertinente. Si on s'y intéresse, c'est bien pour tendre vers des milieux de vie qui soient toujours plus dynamiques, agréables à vivre... et durables ! 

Pour en apprendre davantage, vous pouvez joindre Vivre en ville à <https://vivreenville.org> ou info@vivreenville.org.



Emmanuel Blondin,
Équijustice
Centre-de-la-Mauricie/
Mékinac

QUAND L'INTIMIDATION SE TAILLE UN CHEMIN DANS LE MONDE NUMÉRIQUE

On a souvent l'impression que la cyberintimidation ne concerne que les jeunes. Or, comme le phénomène de l'intimidation en général, la *cyber*, c'est aussi l'affaire de tous. Les jeunes, les parents, les travailleurs, les organisations, les employeurs — dont les municipalités et les MRC — enfin tous les milieux où des gens utilisent les technologies de l'information et des communications (TIC), tant professionnellement que personnellement.

L'intimidation se définit comme : « Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non **à caractère répétitif**, exprimé directement ou indirectement, **y compris dans le cyberspace**, dans un contexte caractérisé par **l'inégalité des rapports de force** entre les personnes concernées, ayant pour effet d'**engendrer des sentiments de détresse** et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser » (*Loi sur l'instruction publique*, article 13, par. 1.1).

La cyberintimidation, c'est donc de l'intimidation dans le milieu du cyberspace en utilisant les technologies de l'information et de la communication (TIC), comme le courriel, la messagerie instantanée, la transmission de photos ou vidéos par cellulaire ou pages Web, etc. Elle se distingue cependant de l'intimidation de plusieurs façons :

- tout se joue dans le cyberspace, un univers très peu supervisé où la distance physique et l'anonymat contribuent à rendre les utilisateurs plus audacieux ;
- comme les limites d'espace et de temps n'existent plus, les menaces et les insultes peuvent nous suivre partout où nous avons accès à la technologie et en tout temps ;
- la portée de la cyberintimidation est exponentielle. La facilité de transmission que permettent les TIC fait en sorte que l'intimidation a lieu devant un bien plus grand nombre de gens, ce qui rend l'humiliation encore plus grande ;
- les paroles s'envolent, mais les écrits et les images restent, se partagent et se transforment... La toile n'a rien de privé. Lorsque l'on publie en ligne, il peut devenir impossible de revenir en arrière, car un texte, une photo ou un lien peut déjà avoir été copié et partagé des dizaines de fois...

Il est possible de prévenir la cyberintimidation en étant conscient de l'influence de nos comportements, positifs comme négatifs. Il est donc important que les adultes et les organisations soient les premiers à montrer l'exemple en adoptant certaines valeurs lors de leurs communications sur les TIC, telles que le respect, la politesse, l'inclusion et la bienveillance.



Peu importe l'endroit où elle se manifeste, l'intimidation est inacceptable. Lorsqu'elle se taille un chemin dans le monde numérique, elle peut prendre des proportions considérables.

C'est dans cette optique que l'organisme de justice alternative *Volteface* a organisé, avec le soutien de plusieurs partenaires, la *Cyber Journée de la famille*, qui a eu lieu au *DigiHub* de Shawinigan le samedi 21 avril 2018. Cette activité ludique et familiale se voulait un moment d'échange qui a permis aux parents de percer l'univers numérique de leurs enfants. Le comité organisateur est fier d'avoir rassemblé plus de 300 personnes autour de cet événement familial gratuit.

Une conférence d'ouverture par une porte-parole passionnée et passionnante

Pour sa conférence d'ouverture *Les jeunes et le Web ou les pays des tribus*, la porte-parole de l'événement, Nellie Brière, experte du numérique et des médias sociaux ainsi que chroniqueuse pour l'émission *Format familial à Télé-Québec* a sans aucun doute su piquer la curiosité de la population en faisant salle comble. Très captifs, les parents et les enfants présents ont su échanger avec Nellie sur leurs préoccupations et les différentes plateformes (*Facebook*, *Snapchat*, *Instagram*, etc.) et faire un pas de plus dans leur univers numérique. Une allocution d'une heure trente, qui a permis d'ouvrir le dialogue entre parents et enfants en plus de contribuer à dédramatiser les enjeux négatifs autour des nouvelles technologies. « Les médias sociaux sont désormais incontournables, ils font partie de la vie des familles avec leurs effets tant positifs que négatifs. Les gens repartent donc, aujourd'hui, avec une meilleure écoute mutuelle parent-enfant et de meilleurs outils pour vivre sainement leur vie numérique »,



AVEZ-VOUS VOTRE CODE D'ACCÈS?



Devenez membre du **CAMF!**

En devenant membre du CAMF, vous vous joignez à une organisation qui a le souci de représenter et d'appuyer ses membres auprès des principaux acteurs du *Penser et agir famille/aîné* du Québec.

LES AVANTAGES

En devenant membre, vous :

- profitez d'un rabais avantageux sur le prix de l'inscription au Colloque annuel de l'action municipale en faveur des familles ;
- bénéficiez d'une représentation des réalités de votre municipalité auprès des instances gouvernementales ;
- faites partie d'un réseau expérimenté reconnu par le gouvernement du Québec ;
- obtenez l'accès complet à *La banque des 1001 mesures* exclusive aux membres ;
- participez à des formations sur mesure et à des rencontres informelles de municipalités vivant les mêmes réalités ;
- restez informés des dernières nouvelles et de l'évolution des dossiers concernant la famille et les aînés grâce à nos communications régulières ;
- obtenez plusieurs exemplaires du magazine *Municipalité + Famille*, distribué trois fois par année ;
- profitez d'une vitrine pour partager vos bons coups, votre politique familiale et/ou des aînés ainsi que le portrait de votre municipalité dans le magazine.

Visitez le www.camf.ca/membres pour avoir plus d'information sur les cotisations annuelles.

*Peu importe
l'endroit où elle
se manifeste,
l'intimidation
est inacceptable.
Lorsqu'elle se
taille un chemin
dans le monde
numérique, elle
peut prendre
des proportions
considérables.*

souligne Nellie Brière, plus que satisfaite de la participation des familles. Elle souhaite d'ailleurs que cet événement soit répété ailleurs au Québec.

Une programmation complète et diversifiée

En plus de la conférence d'ouverture, les familles présentes ont pu assister à quatre ateliers en lien avec l'univers du jeu numérique et certains enjeux des nouvelles technologies, dont la cyberdépendance et la cyberintimidation. Plusieurs kiosques d'information étaient sur place afin d'informer les parents, dont la Sûreté du Québec, Tel-Jeunes/Ligne Parents, l'Application +Fort, Les Éditions Midi Trente, L'Association québécoise Plaidoyer-Victimes (AQPV) ainsi que la SADC Centre-de-la-Mauricie.

D'un côté plus ludique, *L'Univers martial ancestral (LUMA)* et *Le Joker du jeu* étaient là pour amuser petits et grands, *Culture Shawinigan* et *MontVR 3R* ont fait essayer des lunettes de réalité virtuelle *Virtualis* et diverses consoles de jeu étaient à la disposition des gens pour permettre de jouer ensemble et de passer une belle journée en famille. Plusieurs prix de présence technos dont une *Nintendo Switch*, un *iPad Gold*, des lunettes de réalité virtuelle, des montres intelligentes et le fameux *Lenovo Star Wars™ Jedi Challenges* ont été tirés lors de l'événement. 🎮

Vous trouverez sur notre site les détails de cette journée, les vidéos des ateliers et plusieurs autres informations : www.cyberfamille.ca

Le Conseil des ambassadeurs MAE me permet d'échanger avec mes collègues sur les bons coups et d'être à l'affût des nouvelles initiatives mises en place au bénéfice des enfants.

— **Caroline Bolduc**, coordonnatrice communautaire et social à Varennes, Montérégie



Maryse Bédard-Allaire, chargée de projet principale programmes et contenus – *Projet petite enfance* et responsable du programme d'accréditation *Municipalité amie des enfants*

LE CONSEIL DES AMBASSADEURS DU RÉSEAU MAE

A l'aube de fêter son 10^e anniversaire, le programme *Municipalité amie des enfants* (MAE) peut être fier de la notoriété et de la visibilité qu'il a acquises au fil des ans et de ses retombées positives au sein des municipalités accréditées. Néanmoins, des efforts restent encore à faire pour propulser davantage le programme, accroître le nombre de municipalités accréditées et poursuivre la sensibilisation des acteurs municipaux à l'importance de leur rôle dans le développement global des enfants.

C'est pour contribuer à la poursuite des objectifs du programme MAE et étendre encore plus sa portée et ses retombées au sein des régions du Québec, que le CAMF a mis sur pied un comité de travail pour la création d'un véritable réseau des *Municipalités amies des enfants*.

Il était important pour le CAMF de créer une occasion de partage et d'échange entre les partenaires du programme, les municipalités MAE et celles intéressées par l'accréditation, afin de favoriser le transfert de connaissances et initier les réflexions sur l'avenir du programme.

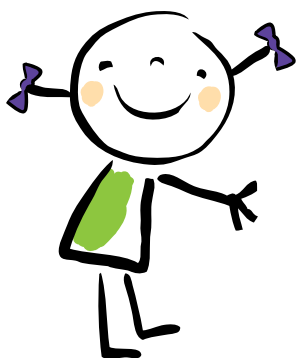
La mission du Conseil des ambassadeurs du réseau MAE

- Être des **représentants/ambassadeurs** du programme dans leur milieu/région, participer à des rencontres et faire des **représentations** au besoin (p. ex. remise d'accréditation MAE).
- Participer à la **promotion du programme MAE**.
- Participer à l'**organisation annuelle** d'une journée d'échange et de réflexion sur les initiatives municipales en faveur des enfants.
- Participer aux **réflexions** pour conserver le côté distinctif de l'accréditation.
- Participer à l'**analyse de l'évolution du réseau** et proposer des recommandations pour poursuivre sa mise en œuvre, son développement et étendre sa portée.
- Participer à l'**évaluation des conditions et des exigences** actuelles de l'accréditation et faire des recommandations.

N'hésitez pas à contacter l'ambassadeur de votre région ! Il pourra partager son expérience avec vous, nourrir votre réflexion et vous transmettre de l'information sur des projets inspirants, en cours ou à venir dans votre région, en faveur des enfants.

Visitez la section [Municipalité amie des enfants du site du CAMF](#) pour obtenir les coordonnées des membres du Conseil des ambassadeurs du réseau des MAE.

Le CAMF reste la principale référence pour obtenir de l'information générale sur le programme MAE. Pour devenir une MAE, contactez Maryse Bédard-Allaire, la responsable du programme d'accréditation Municipalité amie des enfants à mballaire@camf.ca ou au 450 466-9777 poste 223.



Le Conseil des ambassadeurs du réseau MAE est formé de 14 représentants municipaux provenant de multiples régions du Québec.

- **Josée Bissonnette**, conseillère municipale à Boucherville, Montérégie
- **Martin Bleau**, chef de section – Loisir et développement communautaire à l'Arrondissement Saint-Laurent, Montréal
- **Caroline Bolduc**, coordonnatrice communautaire et social à Varennes, Montérégie
- **Simon Boucher**, maire de Sainte-Clotilde-de-Horton, Centre-du-Québec
- **Geneviève Demers**, agente de développement des communautés, Département du développement des communautés à la MRC d'Arthabaska, Centre-du-Québec
- **Jessica Dessureault**, chargée de projet, Politique familiale et aînés à Victoriaville, Centre-du-Québec
- **Johanne Guevremont**, directrice de la bibliothèque à Belœil, Montérégie
- **France Lafleur**, responsable Loisirs, Sports, Vie communautaire et culturelle à Saint-Léonard-de-Portneuf, Capitale-Nationale
- **Marie-Ève Lagacé**, membre du comité de la famille de Bromont, représentante des services de garde de Bromont, Estrie
- **Luc Leblanc**, chef de division vie associative et communautaire à Blainville, Laurentides
- **Béatrice Masson**, agente de développement dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve pour l'Arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, division sports, loisirs et développement social
- **Véronique Nuckle**, coordonnatrice – Division du Développement social, Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social à Laval
- **Sébastien Ouellet**, agent de développement touristique et des loisirs à Saint-Clément, Bas-Saint-Laurent
- **Julie Régis**, enseignante à l'école Notre-Dame et conseillère municipale à Notre-Dame-du-Mont-Carmel, Mauricie

L'accréditation MAE est un engagement qui nous pousse à nous dépasser en faveur des tout-petits. C'est aussi une façon de nous rappeler l'importance de laisser les enfants s'exprimer et participer au développement de notre communauté.

— **Jessica Dessureault**, chargée de projet,
Politique familiale et aînés à Victoriaville,
Centre-du-Québec

Il est important pour une municipalité de s'occuper de nos jeunes. Nous avons été longtemps à penser aux aînés. Il faut éviter l'exode rural (comme nous) et penser à nos jeunes par de toutes petites choses au quotidien et en les impliquant au niveau municipal pour qu'ils se sentent interpellés.

— **Julie Régis**, enseignante à l'école Notre-Dame
et conseillère municipale
à Notre-Dame-du-Mont-Carmel, Mauricie

ACCREDITATION

Sainte-Clotilde-de-Horton



Année d'accréditation • 2018
Situation géographique • MRC d'Arthabaska
Nombre d'habitants • 1 569
Nombre d'enfants (0-17 ans) • 355
Revenu familial moyen • 51 285 \$

INTENTIONS > De 2018 à 2021, la Municipalité de **Sainte-Clotilde-de-Horton** s'est engagée à :

- 1 créer un Club des petits déjeuners à l'école primaire de Sainte-Clotilde;
- 2 offrir des ateliers aux jeunes portant sur le processus de création et de gestion de projet;
- 3 installer un marchepied rétractable sous les abreuvoirs et les comptoirs de salle de bain;
- 4 rendre les structures de jeux accessibles aux personnes ayant une mobilité réduite par l'intermédiaire d'intervenants;
- 5 créer un coin jeunesse semi-permanent dans la salle communautaire.

1996

Lancement de l'initiative internationale **Ville amie des enfants (VAE)**, les Nations unies, visant à faire des villes des lieux adaptés à tous les enfants.

2009 20 novembre
Lancement de **MAE** au Québec
(adaptation québécoise de **VAE**)

Participation financière du ministère de la Famille et des Aînés et d'Avenir d'enfants

2009 3 accréditations

2010 2 accréditations

2011 4 accréditations

2012 5 accréditations / 2 réaccréditations

2013 3 accréditations / 2 réaccréditations

2014 10 accréditations / 4 réaccréditations

2014 14 mars
Première journée de partage, d'échange et de réflexion – **MAE**

Participation financière d'Avenir d'enfants dans le cadre d'un projet d'alliance stratégique

2015 2 accréditations / 5 réaccréditations

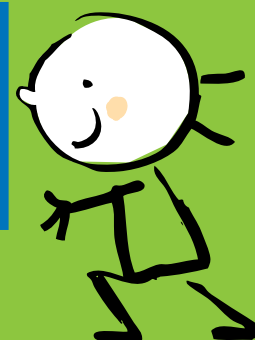
2015 13 février 2015
2^e journée de partage, d'échange et de réflexion **MAE**

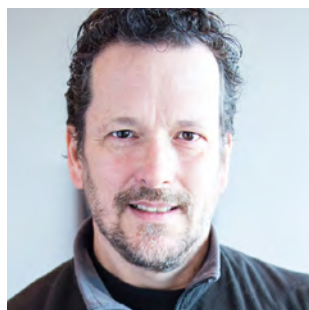
2016 7 accréditations / 3 réaccréditations / 2 deuxièmes réaccréditations

2017 17 février
3^e journée de partage, d'échange et de réflexion **MAE**

2017 2018 14 accréditations / 6 réaccréditations / 2 deuxièmes réaccréditations

2018





Denis Guérin,
chargé de projet principal,
Développement et
mobilisation des
collectivités, CAMF

PROGRAMME PAPPa

DISCUSSION AVEC RAYMOND VILLENEUVE ET LUC FERLAND

Le Regroupement pour la Valorisation de la Paternité qui existe depuis plus de 20 ans, regroupe 250 organismes et individus de partout au Québec afin de valoriser l'engagement paternel de manière inclusive dans le respect de l'égalité entre parents. Il intervient par de nombreux projets, dont le Programme d'Adaptation des Pratiques aux réalités Paternelles (PAPPa).

Dans quelle circonstance est né le programme PAPPa ?

PAPPa est un programme porté par le Regroupement pour la Valorisation de la Paternité (RVP) avec le soutien financier du ministère de la Famille dans le cadre de la *Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes*.

Plus spécifiquement, le programme a vu le jour il y a maintenant sept ans alors que le RVP a constaté que les services offerts dans les organismes communautaires Famille (OCF) attiraient presque essentiellement les mères et que les pères étaient peu présents dans ces organisations, et ce, malgré le désir de plus en plus présent chez ces derniers de s'investir davantage auprès de leurs enfants. Une fois ce constat réalisé, une question s'imposait : comment peut-on faire pour les rejoindre et leur proposer des services adaptés à ce qu'ils vivent ? Malgré l'intérêt manifesté par la plupart des intervenants, force était de constater que, souvent, l'on ne savait pas comment s'y prendre. C'est à ce moment que le RVP et son chargé de projet, Luc Ferland, riche d'une expérience de plus de 30 ans dans le milieu communautaire, ont décidé de lancer le programme qui s'appellait à l'époque *OCF-Paternité* puisqu'il s'adressait uniquement au secteur des OCF. Le programme *OCF-Paternité* visait alors à soutenir les OCF dans leur réflexion quant à l'intégration des réalités paternelles et à accompagner ceux-ci dans l'implantation de mesures concrètes afin d'atteindre cet objectif.



Quels sont les moments clés qui ont marqué son évolution ?

Année après année, le programme suscitait un intérêt croissant auprès des OCF. Alors que les ateliers se multipliaient, d'autres organismes, partenaires des OCF, ont manifesté le désir d'améliorer leurs pratiques pour mieux rejoindre les pères. Ainsi, au cours des dernières années, l'accompagnement a été adapté pour répondre aux besoins des centres de la petite enfance, des haltes-garderies communautaires et des centres de ressources périnatales. De plus, l'offre de service a évolué pour permettre d'aborder des besoins spécifiques qui n'étaient pas couverts jusqu'à maintenant, tels que le soutien aux pères immigrants et aux pères en situation de rupture. Pour témoigner de son évolution, le projet *OCF-Paternité* est désormais nommé : le *Programme d'Adaptation des Pratiques aux réalités paternelles* (le PAPPa). Au cours des prochaines étapes, nous comptons étendre la portée du programme aux regroupements locaux de partenaires, aux municipalités ainsi qu'aux communautés autochtones.

Qu'est-ce qui, selon vous, explique le succès du programme ?

Depuis ses débuts, le programme ne se limite pas à mettre à l'avant-scène des mentalités et un paradigme fortement ancrés dans notre culture, mais il tente surtout de trouver des éléments de réponses pour favoriser une coparentalité plus équitable et un rapport égalitaire entre les pères et les mères, tout cela, pour le bien-être des enfants.

Au-delà des ateliers proposés, le programme s'appuie sur une logique d'accompagnement dans laquelle le suivi et le retour sur l'expérience vécue permettent de questionner les pratiques et de pousser encore plus loin la recherche de solutions. Le succès du programme repose avant tout sur l'écoute des milieux et le respect de leur réalité. Une écoute qui permet de mieux comprendre les motivations et les raisons qui amènent les acteurs à adhérer au programme. Ce n'est qu'une fois cette première étape franchie que nous proposons un modèle d'accompagnement qui permet de poser un regard sur la présence des pères dans l'ensemble des activités de l'organisation, de questionner les pratiques actuelles et d'identifier des objectifs et des pistes d'intervention pour adapter les pratiques aux réalités paternelles.



La 6^e édition de la *Semaine québécoise de la paternité*: une invitation lancée aux municipalités

Du 11 au 17 juin 2017 aura lieu la 6^e édition de la *Semaine québécoise de la paternité* sous le thème *Pères: parents à part entière*. Plusieurs activités sont prévues à travers le Québec pour souligner l'événement. En 2017, un nombre record d'initiatives a été présenté dans le cadre de l'événement, soit 105 initiatives dans 72 villes et arrondissements situés dans les 17 régions administratives du Québec. Fort de ce succès, le RVP souhaite continuer à faire croître le nombre de partenaires-terrain en 2018 et, ainsi, permettre à un plus grand nombre de pères et de familles québécoises de célébrer la paternité dans une perspective d'égalité parentale.

Nous invitons les municipalités à souligner cet événement et à faire connaître leurs activités auprès du RVP.

Pourquoi considérez-vous la municipalité comme un acteur important pour la suite du programme?

Pour viser un tel changement au sein de la société et pour en arriver à partager des valeurs communes quant aux rôles des pères, il est nécessaire d'agir à différents niveaux et auprès de différents acteurs d'une collectivité. Nous savons que le milieu municipal ne détient pas, à lui seul, la réponse à tous les enjeux touchant la valorisation de la paternité. Cependant, les municipalités représentent des acteurs incontournables pour la suite du programme. Elles contribuent directement à l'amélioration de la qualité de vie et du bien-être de tous les membres de la famille en mettant en place des environnements physiques et sociaux de qualité, des services accessibles, des mesures, des politiques ou des règlements dans tous leurs champs de compétence. Elles ont également le pouvoir de soutenir, d'appuyer et d'influencer leurs partenaires et les différents acteurs de la communauté dans les projets en faveur des pères.



Comment voyez-vous le déploiement du programme dans les municipalités?

Bien que le programme soit nouveau pour les municipalités, une chose est certaine, il faut absolument éviter que le *PAPPA* soit perçu et abordé comme étant un autre dossier lancé dans la cour de ces dernières. Pour rejoindre les municipalités et assurer le succès du programme, il faut proposer une approche qui s'arrime à leurs actions existantes et qui permette de répondre aux enjeux déjà présents dans la société telle que la conciliation famille-travail et l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes, pour ne nommer que ceux-là. De plus, à l'instar des OCF, des CPE et des haltes-garderies, nous croyons que l'approche d'accompagnement qui a assuré le succès du programme jusqu'à maintenant doit également être offerte aux municipalités.

Selon Raymond Villeneuve, c'est en combinant l'expertise du RVP à celle du CAMF qu'il sera possible de proposer aux acteurs municipaux un accompagnement qui leur ressemble.





Mariève Paradis,
éditrice de *planète F*



Mariève Paradis est éditrice de *planète F*, un magazine Web et imprimé qui couvre les enjeux de la famille et de la parentalité. Cet éditorial est tiré du numéro TERRITOIRES (n° 3 - printemps-été 2018) de *planète F*.

JE NE VEUX PAS ÉLEVER MES ENFANTS DANS LE MONDE DU RISQUE ZÉRO

Plus mes enfants vieillissent, plus je constate leur besoin de se détacher de moi, leur maman, et de leur papa aussi. Ils veulent explorer par eux-mêmes, découvrir et expérimenter. Cependant, j'apprends aussi que, dans la société, nous n'avons pas tous le même degré de tolérance envers le risque... Ce qui cause parfois des frictions dans la sphère sociale.

Quand mes enfants étaient petits, je me souviens de certains samedis d'hiver où, découragés, nous allions au centre commercial dès son ouverture pour leur offrir un peu de « liberté surveillée ». Mais, autour de nous, fusaient souvent des regards réprobateurs et des commentaires désobligeants. « Mais à qui sont ces enfants qui courent dans tous les sens ? » Nous n'étions jamais bien loin, à les observer prendre confiance en eux. Sauf que pour certains observateurs, nous étions des parents... négligents.

Entre négligence et apprentissage

Quand j'étais jeune, je partais parfois toute la journée sur mon vélo pour rejoindre mon amie à plus d'un kilomètre de la maison. La directive : revenir avant la noirceur. Est-ce que mes parents étaient perçus comme négligents ? Pas du tout. J'habitais un village bien tranquille de 8 000 habitants entre le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie. Est-ce que de vivre en région faisait en sorte que j'étais plus libre que les jeunes de mon âge qui grandissaient en « ville » ? Je me le demande encore !

Bien sûr qu'on n'élève pas les enfants de la même manière qu'il y a 30 ans, et c'est tant mieux ! Mais j'aimerais que nous gardions en tête l'autonomie que nous avions lorsque nous étions enfants. Ce que ça nous procurait comme sensations, comme émotions : la liberté, la confiance en soi, en nos capacités.

Je dois avouer aussi que l'expérience de vivre sans mes parents au moins deux semaines par année dans des camps de vacances — où on mangeait des protéines de scouts (les tisons dans notre nourriture), où on ne prenait pas notre bain tous les soirs (ni même aux deux jours) et où plus on était sales, plus on était *cool* — ont certainement nourri mon désir de faire vivre ces expériences à mes enfants.

Les messages contradictoires

D'un côté, on nous demande de développer l'autonomie de nos enfants, de leur laisser faire leurs apprentissages et leurs erreurs. De l'autre, on nous surveille, nous, les parents. On nous observe, on nous assaille avec des milliers de conseils sur comment « bien » les élever. On devrait s'assurer qu'ils jouent dehors tous les jours, mais jamais seuls au parc ni dans la rue. On devrait les laisser apprendre de leurs erreurs, mais sans jamais qu'ils ne se fassent mal.

Même si je veux élever mes enfants dans une vision plus libre et autonome, j'ai l'impression qu'on me rappelle vite que mon rôle est de (sur)protéger mes enfants. En témoigne le malaise de l'éducatrice du service de garde lorsqu'elle m'annonce que ma fille est tombée en courant dans la cour d'école... Elle devra inévitablement se faire mal pour apprendre ; j'aime mieux qu'elle coure, qu'elle soit active, au risque de s'égratigner le genou !

Le message de santé publique de laisser bouger les enfants ne s'adresse pas seulement aux parents, mais aussi aux écoles qui doivent laisser nos enfants courir, aux municipalités qui doivent offrir des modules de jeu comportant un certain risque, au secteur de la santé qui doit comprendre qu'un accident, ça arrive !

Les parents élèvent aujourd'hui leurs enfants dans une société hélicoptère. Cette dernière met une pression indue sur les épaules des parents. On attend d'eux qu'ils soient parfaits, mais le soutien pour y arriver n'est pas au rendez-vous. Le village n'est plus en appui du bas vers le haut, mais surveille plutôt du haut vers le bas pour nous dicter la marche à suivre pour « bien » élever nos enfants...

Ainsi, l'école, le gouvernement, les municipalités, les intervenants, la société et les parents devraient revenir sur terre et unir leurs forces pour soutenir les familles. Nous devons tous prendre nos responsabilités pour leur transmettre des messages cohérents et sans jugements.



TOUT POUR NOS ENFANTS, UNE STRATÉGIE POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DES 0 À 8 ANS

Le 17 janvier dernier, le gouvernement du Québec lançait la stratégie relative aux services éducatifs offerts aux enfants de 0 à 8 ans. Cette stratégie reconnaît notamment l'apport de partenaires majeurs, dont **les municipalités** et **les organismes communautaires Famille** qui, par leur offre de service, contribuent au développement global des enfants. Ces acteurs participent à **briser l'isolement des parents et des enfants, à assurer la reconnaissance et aussi, dans certains cas, à renforcer les compétences parentales**, qui constituent d'importants leviers pour faciliter l'entrée à l'école et soutenir la réussite éducative chez l'enfant.

À cet effet, **l'élaboration d'un programme de littératie familiale dans les bibliothèques publiques** constitue une action phare de cette stratégie. Ainsi, au cours des prochaines années, les bibliothèques municipales, qui sont au cœur des communautés, seront mieux outillées pour **poursuivre leur rôle dans le développement des compétences essentielles en lecture, en écriture et en mathématiques chez les enfants et leurs parents**.

De plus, la stratégie marque un pas important en reconnaissant **les parents** comme **premiers éducateurs** de leurs enfants. En leur fournissant davantage de soutien et d'outils tout en **améliorant l'accès aux services destinés aux familles**, les mesures annoncées permettront aux parents d'être encore mieux placés pour jouer leur rôle.

Les cinq objectifs de la stratégie sont :

- ① favoriser l'égalité des chances pour tous les enfants;
- ② assurer aux enfants de 0 à 8 ans des transitions harmonieuses entre les milieux éducatifs;
- ③ soutenir des pratiques éducatives et pédagogiques de qualité;
- ④ permettre à tous les enfants d'acquérir des compétences essentielles en lecture, en écriture et en mathématiques à la fin de la deuxième année du primaire;
- ⑤ accompagner les parents et favoriser la mobilisation et la concertation des acteurs.

Pour consulter la stratégie complète, visitez le site Internet du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur au http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/politiques_orientations/Strategie_0-8_ans.pdf



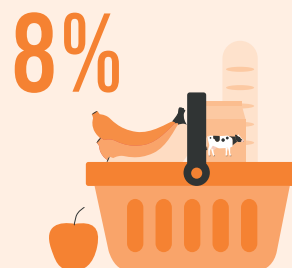
AVEZ-VOUS PENSÉ À VOS PLUS PETITS CITOYENS?

Les municipalités ont les compétences et les pouvoirs pour influencer directement la qualité de vie des familles et permettre aux tout-petits de développer leur plein potentiel.

OFFRONS À NOS TOUT-PETITS UNE ALIMENTATION Saine ET ACCESSIBLE DANS LES LIEUX PUBLICS !

LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2013-2014, **environ 8 % des familles** ayant des enfants âgés de moins de 6 ans étaient en situation d'insécurité alimentaire. Cela signifie qu'elles n'avaient pas accès à des aliments sains et nutritifs, en quantité suffisante.

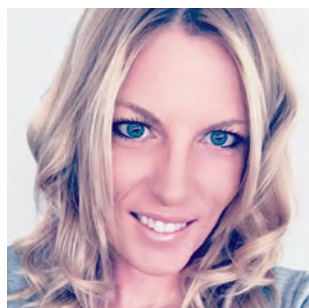


LES MUNICIPALITÉS PEUVENT AGIR !

La Ville de Saint-Bruno-de-Montarville s'est dotée de la **Politique « Saint-Bruno : ville nourricière »**, qui prévoit entre autres de **revoir le zonage** de son territoire, pour **encourager l'agriculture urbaine** et **favoriser la transformation** et la **distribution locale** des produits.

OBSERVATOIRE
des tout-petits

tout-petits.org
facebook.com/observatoiredestoutpetits
twitter.com/Tout_petits



Andréane Poliquin,
chargée de projet
en saines habitudes de vie

16 PROJETS

QUI MISENT SUR LES SAINES HABITUDES DE VIE DANS LES MUNICIPALITÉS

Plusieurs municipalités ont participé à l'édition 2018 du Défi Santé Municipalités et familles en déposant des projets d'environnement favorable aux saines habitudes de vie. Ce sont des exemples forts inspirants. Les diverses initiatives sont regroupées par thématique, ce qui montre à quel point les saines habitudes de vie sont transversales. Une belle façon d'inclure une variété d'activités qui feront le plaisir des familles dans votre PFM. Nous vous présentons 16 des 37 projets, d'un peu partout au Québec, qui concernent autant l'activité physique que la saine alimentation. La suite des projets paraîtra dans l'édition d'automne 2018.

Défi Santé Municipalités & familles



01



02



03



04

TRANSPORT ACTIF

AMOS_PASSERELLE ULRICK-CHÉRUBIN

En plus de favoriser la marche, cette installation, qui comprend aussi une piste cyclable fréquentable à l'année, montre bien l'engagement de la Ville d'Amos dans la mise en place d'environnements favorables à l'amélioration de la qualité de vie de ses familles. **(Voir photo 01)**

CANDIAC_VALORISATION DU TRANSPORT ACTIF SUR QUATRE SAISONS

La Ville de Candiac encourage les déplacements actifs de l'ensemble de ses citoyens avec l'installation d'une infrastructure quatre saisons disposant d'un abri à vélos, de deux bornes de réparation et, en hiver, de près de 10 km de pistes cyclables déneigées! **(Voir photo 02)**

LÉVIS_INTERCONNEXION DU RÉSEAU CYCLABLE

La passerelle Harlaka construite au-dessus de l'autoroute 20 et la réalisation du parcours de la rivière Etchemin ont permis l'interconnexion de tous les quartiers de la Ville de Lévis. Un plus pour le transport actif dans la municipalité.

POLITIQUES PUBLIQUES

ARTHABASKA_PREMIÈRE MRC RECONNUE AMIE DES ENFANTS (MAE)

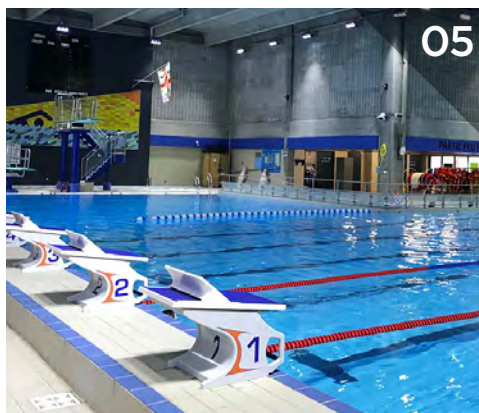
C'est le 22 novembre 2017 que la MRC d'Arthabaska (MRCA) est devenue la première MRC amie des enfants à la suite du projet pilote du Carrefour action municipale et famille (CAMF). Une accréditation qui a été rendue possible grâce au soutien et à l'engagement des 22 municipalités de la MRC.

AUTRAY_VALORISATION DES INFRASTRUCTURES

Diverses activités ont été organisées afin de maximiser l'utilisation des infrastructures existantes dans la MRC par les jeunes et leurs parents. Les partenaires de la communauté ont aussi été invités à se mobiliser autour du projet. **(Voir photo 03)**

RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX- TREMBLES_POLITIQUE EN SAINES HABITUDES DE VIE

Cette politique est le résultat du travail de l'ensemble des partenaires de la communauté. Grâce à cette belle collaboration, l'arrondissement se positionne comme un acteur de changement en saines habitudes de vie pour les familles de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles. **(Voir photo 04)**



05

BONIFICATION DES STRUCTURES ET DES ÉQUIPEMENTS

BELOEIL_PARCOURS BALISÉS DE COURSE À PIED BOOMERANG

Les deux parcours de 5 km ainsi que celui de 21,1 km favorisent l'activité physique de l'ensemble de la population de Beloeil. Voilà l'objectif de la création de ces parcours balisés de course à pied Boomerang.

CHELSEA_INITIATIVE POUR UNE COMMUNAUTÉ ACTIVE ET EN SANTÉ

La Ville a choisi d'offrir gratuitement des sacs à dos, des boîtes communautaires d'activités dans les parcs afin de soutenir la littératie physique par un accès libre aux jeux et aux activités à Chelsea.

FORTIERVILLE_UN PARCOURS SANTÉ POUR LES ÂÎNÉS

Les aînés peuvent bouger davantage dans un lieu sécuritaire avec l'acquisition des quatre stations d'exercices installées pour eux. Ce projet a été réalisé avec l'aide du programme *Nouveaux horizons*.

GRANBY_RÉALISATION D'UN PARC À NEIGE

Un parc à neige en plein cœur de la ville a été aménagé à la suite d'une demande des jeunes de Granby. Accessible gratuitement, le site offre autant des modules pour les débutants que pour les avancés.

LÉVIS_GYMNASE EN PLEIN AIR

Le gymnase en plein air de Lévis est un circuit d'entraînement au parc des Chutes-de-la-Chaudière visant à faire bouger davantage les citoyens et les visiteurs du secteur de Saint-Rédempteur.



06

LOUISEVILLE_TERRAIN DE DEK HOCKEY

C'est en collaboration avec l'école secondaire L'Escale que la Ville de Louiseville a ajouté un terrain de Dek hockey extérieur pour ses citoyens. Un sport de plus en plus populaire qui prend de l'ampleur dans la municipalité.

MERCIER-HOCHELAGA-MAISONNEUVE_MISE AUX NORMES DE LA PISCINE ÉDOUARD-MONTPETIT

Pour mieux servir la population, des travaux de réfection et de mise aux normes ont été effectués à la piscine Édouard-Montpetit. Ces changements répondent aux nouvelles normes de la Fédération internationale de natation (FINA) et assurent la pérennité du bassin de natation. (Voir photo 05)

NOTRE-DAME-DE-HAM VALORISATION DU TRANSPORT ACTIF SUR QUATRE SAISONS

La Ville de Notre-Dame-de-Ham a choisi de faire du loisir de ses citoyens une priorité en mettant en place une zone de jeux d'eau et en bonifiant des équipements sportifs qui sont prêtés gratuitement. (Voir photo 06)

PLESSISVILLE_MISE EN FORME EN PLEIN AIR

Des appareils d'exercices extérieurs ont été installés dans le Parc de la rivière. Déjà très apprécié des sportifs, des familles et des aînés, ce site favorise maintenant encore plus l'activité physique des citoyens de Plessisville.

PRINCEVILLE_TERRAIN DE DEK HOCKEY

Une partie du Parc linéaire des Bois-Francis a été éclairé afin d'encourager davantage la pratique d'activité physique tout en rendant les lieux plus sécuritaires pour les citoyens sur son territoire.

2009

Le CAMF confirme l'importance d'améliorer la qualité de vie des familles en misant sur les SHV en milieu municipal.

2010

Un comité de travail est mis en place pour développer un projet sur les SHV en lien avec la PFM

2011

Expérimentation auprès de 6 projets pilotes dans 3 régions du Québec

2012

Portée nationale du projet et création d'un réseau de partenaires SHV à travers le Québec

2013

Développement de l'accompagnement SHV auprès des municipalités

2014

Création d'une vidéo promotionnelle sur l'importance d'intégrer les SHV à la PFM

2015

Tournée sur la *PFM en forme* dans 15 régions du Québec

Journée de partage intermunicipal sur la *PFM en forme* à Beloeil

Une analyse de Québec en Forme indique que les PFM adoptées depuis 2011 montrent une préoccupation et une intention encore plus grandes d'agir sur les SHV des jeunes

2016

2^e édition de la *Journée de partage intermunicipal sur la PFM en forme* à Deschambault-Grondines

2017

Le CAMF développe un argumentaire sur le potentiel des SHV et invite les élus en campagne électorale à mettre en valeur les actions réalisées dans leur milieu en ce sens

2018

Plus de 350 municipalités se sont engagées à intégrer davantage les SHV à leur PFM depuis 2011



LES SAINES HABITUDES DE VIE **AU CŒUR DE SAINTE-BARBE!**

Entrevue avec Nicole Poirier, conseillère municipale, Louise Boutin, conseillère municipale ainsi que le coordonnateur loisirs, culture et vie communautaire à Sainte-Barbe, Alain Billette.

Sainte-Barbe est une municipalité de 1 444 habitants faisant partie du Haut-Saint-Laurent et de la Montérégie pour qui les saines habitudes de vie (SHV) ont toujours eu une place importante dans les plans d'action concernant les familles, les aînés et les enfants. Voilà pourquoi la municipalité offre plusieurs occasions à ses citoyens d'être actif et de bien manger.

Comment avez-vous travaillé le dossier SHV dans votre municipalité?

Nous avons commencé par nommer un élu responsable de la politique familiale (RQF). Les principaux mandats de la RQF étaient d'implanter la politique familiale municipale (PFM) et la démarche *Municipalité amie des aînés* (MADA). L'élue a aussi travaillé pour que notre municipalité soit accréditée *Municipalité amie des enfants* (MAE). Dans le processus de l'obtention de ces politiques, il a fallu bâtir des questionnaires afin de recueillir des données pour mieux connaître notre population. Les questions relatives aux SHV ainsi que leur compilation nous ont donné un portrait des besoins de nos citoyens à l'égard des SHV. Pour nous aider à trouver des actions innovantes et intéressantes pour nos familles, nous avons collaboré avec différentes ressources spécialisées en SHV sur notre territoire.

Quel rôle ont joué ces ressources en SHV au sein de votre municipalité?

Les ressources du milieu ont fortement été impliquées dans nos démarches. Aujourd'hui, les agents communautaires sont préoccupés par le bien-être de nos citoyens. Ils le montrent notamment en venant assister aux rencontres dans notre municipalité. Lors de ces rencontres, ils nous communiquent

entre autres leur expertise à l'égard des SHV, ce qui nous amène à avoir de nouvelles idées pour permettre à nos familles de bouger plus et de manger mieux.

Qui sont les ressources SHV qui vous ont aidé dans votre PFM?

Plusieurs partenaires se sont impliqués dont les agents communautaires du CISSS. Ils nous ont été d'une aide cruciale dans les différentes demandes de subvention que nous avons faites auprès d'organismes afin de promouvoir les SHV. Les agents communautaires reliés à la promotion des SHV, le coordonnateur des loisirs, de la culture et de la vie communautaire sont d'autres ressources qui ont grandement contribué au dossier SHV.

Comment la collaboration s'est-elle établie entre ces ressources et votre municipalité?

La communication a toujours été facile entre les différentes ressources reliées à la promotion des SHV et la municipalité. Les intervenants rencontrés dans les différentes activités organisées par le milieu communautaire (MRC, CISSS, CDC), se sont montrés intéressés à nous aider pour améliorer la qualité de vie de nos citoyens. Par la suite, nous les avons invités à collaborer dans la mesure de leur disponibilité et de leur capacité budgétaire. Ces ressources ont toujours montré un réel enthousiasme dans l'appui de nos projets. Ils ont une très grande connaissance de leur milieu et des ressources que nous pouvons utiliser pour stimuler les familles de notre municipalité à mieux s'alimenter et à bouger davantage.

Qu'est-ce que ces collaborations ont permis de créer de plus dans votre municipalité?

Ces collaborations ont permis de mieux connaître les différents services offerts par le CISSS et les différents organismes communautaires de la région. Ainsi, de nouvelles activités ont pu voir le jour grâce à ces partenariats au bénéfice de nos citoyens. Des séances d'information sur les différents services des organismes sont offertes à nos citoyens. De plus, en étant mieux outillés et mieux informés sur les services offerts, les employés et les élus municipaux peuvent orienter plus facilement les citoyens vers les bonnes ressources selon leur besoin.

Qu'est-ce qui vous rend le plus fier de ces collaborations?

Nous avons le sentiment de contribuer à la santé de nos citoyens en mettant en place des environnements favorables aux SHV. En améliorant la santé, nous améliorons un autre aspect non



négligeable, soit la santé mentale. Nous avons aussi observé une nette amélioration de la qualité de vie de nos aînés en organisant des activités qui ont permis notamment de briser l'isolement social souvent vécu par ces derniers. C'est un des aspects qui ressort des différents sondages effectués auprès des participants aux différentes activités.

Avez-vous un exemple d'initiative en SHV qui s'est avérée gagnante dans votre municipalité ?

Le projet 3M (*Manger, Marcher, Mieux-être*) a eu et a encore beaucoup de retombées dans notre municipalité au niveau de la promotion des SHV. Cette initiative est un moyen de modifier sainement les habitudes de vie des personnes âgées de la région en leur donnant accès gratuitement aux infrastructures ainsi qu'aux services de professionnels spécialisés pour les aider dans ce cheminement. Il s'adresse aux personnes âgées habitant le territoire du Haut-Saint-Laurent (HSL) et plus particulièrement aux personnes vivant dans l'isolement. Il comporte quatre sessions d'ateliers de cuisine et de mise en forme suivies d'une évaluation avec des kinésiologues, des nutritionnistes et des infirmières. De plus, s'ajoutent à ce projet deux sessions d'atelier : *Cuisine 100 % gars* offerts grâce à un partenariat avec le Centre de ressources familiales du HSL. Suite aux suggestions des participants, d'autres activités, dont des ateliers de mise en forme, figurent maintenant aux calendriers des activités offertes dans la communauté.

Quand prévoyez-vous faire la mise à jour de votre PFM ?

Présentement, nous sommes en renouvellement de notre PFM ainsi que de notre démarche MADA. Ces deux politiques offrent une aide précieuse tant pour notre conseil municipal que pour l'ensemble de nos citoyens. Le processus d'une PFM nous permet d'obtenir un portrait précis des besoins de notre population. Ainsi, nous pouvons mettre en place des actions qui favorisent le maintien et l'amélioration d'environnements favorables à leur santé. Grâce à la PFM, notre conseil municipal travaille sur la qualité de vie de nos citoyens puisque nous avons choisi d'y inclure des mesures concernant les SHV dans notre plan d'action.

Lors de la mise à jour de votre PFM, comptez-vous accorder plus de place aux SHV ?

Il est important pour notre municipalité d'encourager les SHV par la promotion de la saine alimentation et de l'activité physique et nous tenons à les intégrer davantage dans notre PFM et notre plan d'action. Par exemple, dans le questionnaire distribué à nos citoyens, nous avons ajouté des éléments qui abordent les

La communication a toujours été facile entre les différentes ressources reliées à la promotion des SHV et la municipalité.

SHV afin d'en apprendre davantage sur les besoins de nos citoyens en termes d'infrastructures de loisir. Nous sommes également allés sonder leur avis sur notre offre d'activités physiques ainsi que sur l'offre alimentaire lors de nos événements municipaux. Non seulement nous souhaitons savoir si nos citoyens sont satisfaits, mais également nous améliorer.

Nous avons aussi l'intention d'intégrer de nouvelles mesures SHV dans notre plan d'action. Nous avons pensé améliorer notre parc municipal avec l'installation d'un jeu d'eau afin de faire bouger les jeunes lors du camp de jour et des réunions familiales au parc. Nous voulons proposer davantage de plats santé comme des fruits, des salades ou encore des *smoothies* lors des événements organisés dans la ville. Une autre mesure que nous comptons intégrer dans notre PFM consiste à offrir des ateliers de cuisine éducative et thématique. Évidemment, nous souhaitons poursuivre nos ateliers de mise en forme et même voir à les bonifier.

Quels conseils donneriez-vous à une municipalité qui souhaite offrir plus d'occasions de bouger et de manger mieux à ses familles ?

Travailler avec des comités de citoyens et aller chercher de l'aide auprès de différents organismes communautaires pour réaliser des projets dans une municipalité est un incontournable. Consulter les citoyens permet de mieux connaître leurs besoins. Un aspect stimulant pour planifier différentes activités qui auront un grand intérêt pour eux. Des ententes de partenariat avec les organismes communautaires favorisent la mise en place des divers projets grâce à leur expertise dans les différents domaines.

Veiller à l'amélioration des lieux où se déroulent les activités est une autre démarche indispensable. Il importe aussi de se procurer du matériel adéquat pour faire bouger les citoyens. En plus des ressources matérielles, il faut prévoir des ressources humaines comme des animateurs, des kinésiologues et des nutritionnistes afin de permettre aux utilisateurs de maximiser leur participation aux activités. Pour ce faire, il ne faut pas hésiter à utiliser les différentes ressources et subventions qui peuvent être accordées pour répondre au manque de ressources physiques et humaines dans nos municipalités, particulièrement pour les milieux ruraux.





Sara Vassigh,
chargée de projet MADA

PICTO-SÉCUR, UNE INITIATIVE MUNICIPALE POUR MIEUX INTERVENIR AUPRÈS DES AÎNÉS EN CAS D'URGENCE

Le 5 avril dernier, la Ville de Victoriaville et le CAMF ont annoncé leur partenariat pour la promotion et l'implantation du projet *Picto-Sécur* dans d'autres municipalités du Québec. *Picto-Sécur*, inspiré par un projet de la Ville de Repentigny et développé par la Ville de Victoriaville, a pour objectif de contribuer à la sécurité et de favoriser l'entraide entre les occupants d'une résidence pour personnes âgées. Ce projet a été implanté dans 300 logements pour aînés de la municipalité.

***Picto-Sécur*, en bref...**

Il s'agit de munir les logements des résidences pour aînés d'une plaquette signalétique fixée à côté de la porte d'entrée de chaque logement. Cette plaquette affiche, à l'aide de pictogrammes, les limitations physiques des résidents dans le but de faciliter les interventions et les évacuations d'urgence. Grâce aux pictogrammes, les premiers répondants peuvent connaître, d'un rapide coup d'œil, la condition physique des occupants, à savoir la mobilité réduite ainsi que la déficience visuelle et auditive.



Les avantages d'adopter *Picto-Sécur*

- Augmenter le sentiment de sécurité auprès des résidents aînés
- Développer une meilleure collaboration avec les services de sûreté municipaux (pompiers, policiers, ambulanciers, etc.), la municipalité et les résidences pour personnes âgées
- Favoriser l'entraide des aînés
- Favoriser la bientraitance envers et entre les aînés
- Standardiser les pratiques

Un accompagnement sur mesure avec le CAMF

À l'affût de toutes les bonnes initiatives municipales favorisant l'amélioration de la qualité des aînés, le CAMF s'est engagé à collaborer avec la Municipalité de Victoriaville dans la diffusion et la promotion d'une boîte à outils, comprenant le guide d'implantation de *Picto-Sécur* élaboré par Victoriaville, une présentation du projet et des outils relatifs à la démarche. Le CAMF projette de former trois milieux volontaires lors des prochains mois afin de valider la faisabilité de ce nouvel accompagnement et l'intégration de ce projet dans la mise en œuvre de plans d'action MADA.

« La collaboration au projet *Picto-Sécur* s'inscrit dans l'offre d'accompagnement du CAMF auprès des municipalités, facilitant et soutenant le passage à l'action. Efficace et accessible, *Picto-Sécur* est un exemple inspirant de ce qui peut être mis en œuvre par une *Municipalité amie des aînés (MADA)*, dont l'objectif est de favoriser le vieillissement actif et l'amélioration de la qualité de vie des aînés », souligne Isabelle Lizée, directrice générale du Carrefour action municipale et famille (CAMF).

Une belle initiative facilement applicable dans un plan d'action MADA

On constate que la sécurité des aînés est un enjeu répertorié fréquemment dans les plans d'action MADA et des mesures de prévention contre les incendies sont mises en place de façon concertée.



Victoriaville, en développant *Picto-Sécur*, a réuni des acteurs du milieu tels que la Sûreté du Québec MRC d'Arthabaska, la Villa St-Georges, Graphitek, l'Association des personnes malentendantes des Bois-Francs, ainsi que les responsables des politiques des aînés et de l'accessibilité universelle de Victoriaville. Leurs implications sont déterminantes dans le cadre d'un tel projet, cela lui assure une pérennité et une bonne intégration à la mise en œuvre du plan d'action MADA.

En outre, *Picto-Sécur* est un projet qui se marie bien à d'autres initiatives de prévention, comme, par exemple, le projet *Voisins-Secours*, développé par l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec et le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. Ce projet « prend la forme d'une collaboration supervisée entre les propriétaires de résidences pour personnes âgées et les résidents du voisinage, et qui vise à mettre rapidement en sûreté les personnes âgées vivant en résidence en cas d'urgence¹ ».

Plusieurs services de sécurité incendie municipaux du Québec ont également adopté le programme de secours adapté, qui consiste à maintenir un fichier identifiant les personnes qui pourraient avoir besoin d'une assistance particulière au moment d'une situation d'urgence (incendie, sinistre naturel, etc.).

Enfin, certaines municipalités vont plutôt mettre l'accent sur la prévention des incendies en passant leur message de façon ludique et créative pour rejoindre un maximum d'aînés. Les services de sécurité incendie de la Ville de Drummondville, par exemple, ont développé un outil d'éducation pour les aînés de leur territoire: il s'agit d'un jeu de 52 cartes dotées de messages de prévention des incendies applicables à la vie de tous les jours. 🧑🏻

Vous êtes intéressés par Picto-Sécur, contactez-nous au 450 466-9777 poste 209 ou à mada@camf.ca

Pour plus d'information: www.camf.ca ou sur le site Internet de la municipalité de Victoriaville: <https://www.victoriaville.ca/nouvelle/201608/2834/picto-secur-pour-la-securite-de-nos-aines.aspx>

**Picto-Sécur
facilite non
seulement
l'évacuation
des résidents
et réduit le temps
d'intervention
des premiers
répondants, mais
contribue aussi
à la création d'un
environnement
favorable à la
bienveillance
et à la sécurité
des aînés.**

2007

Lancement du *Guide mondial des Villes amies des aînés (VADA)* de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

2007

Consultation publique sur les conditions de vie des aînés au Québec

2008

Lancement de 7 projets pilotes VADA en collaboration avec le centre de recherche sur le vieillissement (CdRV) de l'Université de Sherbrooke

2009

Lancement du programme de soutien financier à la démarche *Municipalité amie des aînés* par le Secrétariat aux aînés; le soutien technique est offert par le CAMF

2011

Reconnaissance du modèle québécois par l'OMS lors de la première *Conférence internationale des Villes amies des aînés*

2012

Lancement de la Politique *Vivre et vieillir ensemble (VVE) chez soi, au Québec, dans sa communauté*

Lancement du Réseau francophone des Villes amies des aînés

2013

2^e *Conférence internationale des Villes amies des aînés* se déroulant à Québec

2017

Au 31 mars 2017, il y a 707 municipalités et MRC du Québec reconnues MADA

2018

¹ <https://www.acsiq.qc.ca/cms/dossier-voisin-secours>

LES TABLES RÉGIONALES DE CONCERTATION DES AÎNÉS, UN PARTENAIRE DE GRANDE QUALITÉ!

*Partenaire essentiel d'une démarche
Municipalité amie des aînés (MADA), les
Tables régionales de concertation des aînés sont
les porte-paroles de l'ensemble des associations
et des personnes âgées de leur région, ainsi que
tout autre groupe ou organisme préoccupé par
les conditions de vie des aînés.*

Le CAMF collabore étroitement avec la Conférence des Tables régionales de concertation des aînés et cette année, ce partenariat s'est considérablement accentué. Non seulement nous faisons partie ensemble du *Comité national de coordination MADA (CNC-MADA)* avec le Secrétariat aux aînés et le Centre de recherche sur le vieillissement (CdRV), mais aussi, le CAMF a tissé des liens serrés avec certaines Tables régionales de concertation des aînés, notamment celles des régions de Lanaudière et du Centre-du-Québec. Par ailleurs, nous avons invité chaque Table régionale à participer à la tournée de sensibilisation et d'information des élus responsables des questions famille et aîné (RQF/A) qui se poursuit jusqu'en juin. Il était primordial que les nouveaux élus puissent connaître les partenaires du milieu sur qui s'appuyer et compter dans le cadre de la démarche MADA, mais aussi de permettre aux partenaires de créer un lien avec l' élu municipal, ce qui est parfois difficile à établir sans connexion préalable.

En outre, les Tables sont des membres essentiels d'une démarche MADA et les intégrer dès le départ dans le comité de pilotage représente un atout majeur.

De par leur mandat, elles poursuivent les mêmes objectifs qu'une MADA, à savoir l'amélioration de la qualité de vie d'une communauté vieillissante. Elles ont un accès privilégié à tous les organismes et instances reliés aux aînés, ce qui en font des alliées essentielles à la mobilisation des personnes âgées lors des consultations ou bien pour l'analyse des enjeux du milieu. Puis, dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action, les Tables ont la possibilité de prendre la responsabilité de nombreux projets en partenariat avec les municipalités.

La relation entre les municipalités et les Tables est « gagnante-gagnante », surtout dans le cadre de MADA et c'est tout à l'avantage d'une municipalité que de créer des liens forts avec sa Table régionale. D'une part, elle peut valoriser les comités de pilotage grâce à ses connaissances des besoins des aînés, à sa force de mobilisation et de promotion ; d'autre part, elle peut s'assurer de situer ses actions et ses positions par rapport au plan MADA de sa MRC ou de sa municipalité. De cette façon, elle démontre auprès de ses membres que le plan existe, qu'il est valide et qu'il est un levier unique et efficace pour faire avancer les enjeux locaux et régionaux relatifs aux aînés. 

Faisant suite aux travaux du Bureau québécois de l'Année internationale des personnes âgées décrétée par l'Organisation des Nations unies (ONU), il a été créé, en 1999, 18 Tables régionales de concertation des aînés, réparties sur l'ensemble du Québec. Le mandat principal de ces Tables est de se concerter relativement aux enjeux qui touchent particulièrement les aînés sur le plan régional, d'animer le milieu des aînés afin de les aider à jouer leur rôle de citoyens à part entière et d'acteurs dynamiques dans le développement de leur région ainsi que de transmettre de l'information. Ces Tables travaillent en étroite collaboration avec le Secrétariat aux aînés et la ministre responsable des Aînés.

À l'automne 2004, les représentants des Tables régionales des aînés se sont donnés, comme outil d'harmonisation, une Conférence des Tables régionales de concertation (CTRCAQ). La mission de la CTRCAQ est de regrouper, accompagner, mobiliser les Tables régionales de concertation des aînés et les représenter auprès de diverses instances relativement aux grands enjeux qui touchent les personnes âgées du Québec.

Source :
<https://conferencedestables.webnode.fr/>

TROIS EXEMPLES ISSUS DE TABLES RÉGIONALES DE CONCERTATION

- ① La Table de concertation des aînés de l'Île-de-Montréal (TCAÎM) joue un rôle actif d'agent de liaison et de mobilisation depuis que Montréal est devenue MADA. Elle a pris part notamment aux récentes consultations pour la mise à jour de la politique MADA organisée par la Ville en rédigeant des fiches préparatoires aux consultations à l'intention des personnes aînées sur différents champs d'action de MADA. Cela a permis de vulgariser les enjeux, ainsi que de favoriser leur participation lors des consultations¹.
- ② La Table régionale de concertation des aînés de Lanaudière a organisé une journée régionale de réflexion sur la démarche MADA, le vendredi 11 mai 2018 à Joliette. Elle y conviait tous les partenaires du milieu (municipal, communautaire, institutionnel et privé) afin d'envisager les années à venir quant à l'amélioration des conditions de vie et à l'inclusion des aînés. Cette journée est une occasion unique d'amorcer un dialogue collectif sur le vieillissement et de réseauter des acteurs concernés. La région de Lanaudière compte 41 municipalités MADA et une journée comme celle-ci favorise le passage à l'action des municipalités et la promotion du levier MADA².
- ③ La Table régionale de concertation des aînés de l'Estrie a développé le projet *Concertation +*, qui vise la participation citoyenne et sociale des aînés de l'Estrie. À travers l'activité *Réseau des élus*, la Table cherche à outiller les individus et les organismes à devenir des forces vives de leur communauté, notamment en les rapprochant du monde municipal. L'objectif est de favoriser leur communication et leur coopération. Différents ateliers ont été mis en place, que ce soit pour apprendre à adresser une requête à un élu responsable des questions famille et aîné, pour cibler les actions à poser ou encore pour mieux se faire connaître et reconnaître. De plus, la Table utilise MADA comme vecteur pour stimuler la participation citoyenne des individus et des organismes. En ayant une meilleure connaissance de la démarche et des plans d'action, il est plus facile pour la communauté d'y prendre part activement et de susciter auprès de sa municipalité «un plus grand réflexe aîné»³.



ENTREVUE AVEC ISABELLE DAIGLE, CONSEILLÈRE ET AGENTE DE RECHERCHE DE LA CONFÉRENCE DES TABLES RÉGIONALES DE CONCERTATION DES AÎNÉS DU QUÉBEC (CTRCAQ)

Comment s'intègre la démarche MADA dans le mandat des Tables ?

Étant donné que le mandat des Tables est de se concerter par rapport aux enjeux qui concernent les conditions de vie des aînés, d'identifier des priorités et de voir à la transmission de l'information, il est tout à fait en concordance et en complémentarité avec la démarche MADA.

De plus, les municipalités ont besoin de consulter les personnes aînées pour orienter leurs actions et les Tables régionales constituent l'instance qui représente l'ensemble des personnes aînées d'une région.

Par ailleurs, il est important de reconnaître que chaque Table est autonome et qu'elle travaille en fonction des priorités régionales qui sont identifiées. Ainsi, l'implication des Tables en lien avec les démarches MADA, dépendamment des régions, est à géométrie variable. Certaines d'entre elles sont grandement impliquées et initient des actions, tandis que d'autres rencontrent quelques obstacles. En contrepartie, lorsqu'elles sont sollicitées, les Tables répondent présentes !

Comment est perçue MADA par les aînés et les acteurs du milieu aîné ? Quels sont les défis ?

Les démarches MADA sont perçues comme étant très positives par les personnes aînées et les acteurs du milieu. Ce sont des démarches inclusives, qui touchent plusieurs aspects du vieillissement (santé, habitation, accessibilité, transport, promotion d'un vieillissement actif, etc.) et cela semble les rejoindre.

Au niveau des défis, certaines Tables rapportent que la continuité des plans d'action MADA peut s'avérer difficile. L'enjeu est donc de s'assurer que les plans d'action issus des démarches MADA demeurent dans le quotidien des municipalités concernées. Dans cette optique, les Tables pourraient être un acteur sur qui compter dans ce suivi.

À votre avis, comment serait-il possible d'améliorer les collaborations entre les municipalités et les Tables ?

Les municipalités et les Tables régionales peuvent toutes deux tirer parti d'un travail en collaboration. Pour cela, il serait intéressant d'apprendre à se connaître et de faire preuve d'ouverture afin de déterminer quelles sont les meilleures façons de travailler ensemble à l'atteinte d'objectifs communs.

Le CAMF peut aussi jouer un rôle de premier plan dans cette collaboration. Il peut, étant donné sa position, mettre en valeur le rôle des Tables auprès des élus et ainsi faciliter les liens entre les différentes organisations.

Pour connaître les coordonnées de votre Table régionale :

<https://conferencedestables.webnode.fr/>

La Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec tiendra un kiosque au 30^e Colloque du CAMF le 14 juin à Montréal, afin qu'un plus grand nombre d'élus et de personnes impliquées dans la démarche MADA de leur municipalité puisse les connaître.

1 www.tcaim.org

2 <http://www.talanaudiere.org/>

3 <http://www.aïnesestrie.qc.ca/>

Depuis la dernière édition du magazine, beaucoup de municipalités, petites et grandes, ont lancé leur politique familiale et MADA. Voici quelques-unes d'entre elles et quelques mesures tirées de leur plan d'action.



Noyan (PFM/MADA)

(Montérégie) 1 367 habitants

- Aménager les parcs de façon à avoir des jeux pour tous les âges
- Développer des programmes d'activités et des ateliers afin d'encourager les habitants à de saines habitudes de vie
- Améliorer les outils de communication entre la municipalité et les citoyen(ne)s
- Promouvoir la surveillance de quartier
- Développer et sécuriser différentes mesures d'aménagement du territoire



Piopolis (MADA)

(Estrie) 355 habitants

- Favoriser la promotion, augmenter la visibilité des services de proximité et encourager l'achat local
- Soutenir financièrement les aînés pour l'inscription à des activités physiques et sportives
- Organiser une activité de loisir une fois par saison (p. ex. : temps des sucres, pique-nique familial au camping, randonnée à la flambée des couleurs, marche aux flambeaux)
- Mettre en valeur les connaissances, intérêts, passions, etc. des aînés par le biais d'activités sociales (activités de mentorat : tricot, tissage, jeux de cartes, lecture, cuisine)



North Hatley (MADA)

(Estrie) 731 habitants

- Mettre en place un système de jumelage entre aînés pour faciliter le partage d'expériences concernant l'utilisation des services de santé
- Organiser un rassemblement annuel s'adressant aux aînés lors duquel seront tenues des conférences d'intérêt et seront présents les organismes locaux de même que les ressources communautaires
- Établir un partenariat avec la municipalité de Waterville pour mettre en place un service de navette qui dessert les deux municipalités
- Encourager la venue d'organismes spécialisés dans la construction d'habitation pour les aînés (coopératives, condominiums, multigénération, multiplex)

Orford (PFM/MADA)

(Estrie) 3 023 habitants

- Faciliter la construction d'unités intergénérationnelles dans la municipalité
- Évaluer la pertinence d'utiliser le Parc du Montagnais comme lieu principal d'utilisation pour les loisirs
- Favoriser la fréquentation d'une seule et même école ou commission scolaire pour les enfants de la communauté
- Faciliter l'implantation de services de proximité (petite épicerie, clinique de vaccination)
- Améliorer la connectivité piétonne et cyclable des quartiers résidentiels vers les parcs et les points de services locaux

Henryville (PFM/MADA)

(Montérégie) 1 561 habitants

- Augmenter la visibilité des organismes locaux et régionaux
- Encourager la mise en place de divers programmes afin d'augmenter le sentiment de sécurité des familles et des aînés à Henryville
- Favoriser l'accès à l'eau dans les aires communautaires
- Demander l'opinion des jeunes sur les activités de loisirs
- Diminuer la pollution lumineuse

Fossambault-sur-le-Lac (MADA)

(Capitale-Nationale) 1 593 habitants

- Étudier la faisabilité de mettre en place un jardin communautaire
- Faire l'ajout d'installations sanitaires, permanentes ou temporaires dans certains endroits publics, en ayant un souci d'accessibilité universelle
- Encourager le compostage domestique et éduquer nos aînés sur l'écoresponsabilité par le biais de capsules sur le sujet dans notre journal *L'Entre-Guillemets* et sur notre site Internet
- Encourager la Sûreté du Québec à diffuser des capsules pour les aînés dans notre journal
- Vulgariser l'information au sujet des règlements municipaux et des permis

Saint-Louis-de-Gonzague (PFM/MADA)

(Chaudière-Appalaches) 462 habitants

- Bonifier le parc de l'école Omer-Séguin et assurer son accessibilité aux familles
- Favoriser la concertation avec la commission scolaire afin de maximiser l'utilisation des équipements de l'école : gymnase, équipement et le parc-école (même durant les heures de classe)
- Fournir aux organismes les équipements nécessaires pour favoriser le recyclage lors d'activités
- Organiser une campagne annuelle de recrutement de bénévoles et favoriser l'adhésion de nouveaux bénévoles aux organismes communautaires afin d'en assurer la pérennité et le dynamisme

MRC

Les Jardins-de-Napierville (PFM/MADA)

(Montérégie) 23 846 habitants

- Créer et maintenir à jour une carte avec l'ensemble des pistes cyclables du territoire
- Publier une infolettre par saison avec les actualités de la MRC visant les familles et les aînés
- Favoriser la tenue de conférences destinées aux aînés (p. ex. préparation à la retraite)
- Promouvoir les services de soutien communautaire et de santé (p. ex. organiser une campagne de promotion des friperies)

Saint-Georges-de-Clarenceville (MADA)

(Montérégie) 1 119 habitants

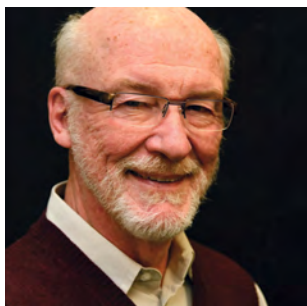
- Soutenir les organismes qui s'occupe d'offrir des services pour le maintien à domicile, en répondant aux besoins et aux réalités du milieu
- Favoriser un mode de vie actif et le transport actif dans la communauté
- S'assurer que les aînés vivent en sécurité en milieu rural (programme issu de la table de concertation des aînés du Haut-Richelieu)
- Préserver le mode de vie rural en protégeant les aspects villageois et patrimoniaux

Saint-Liguori (PFM/MADA)

(Lanaudière) 1 981 habitants

- Faire une planification d'aménagement pour rénover le skatepark en impliquant les jeunes usagers
- Instaurer un projet de règlement municipal qui autorise les enfants à jouer dans la rue dans certains secteurs de la municipalité
- Explorer les avenues du transport scolaire afin qu'il devienne accessible à tous les citoyens
- Encourager la création d'une Coopérative d'échange de services entre les jeunes et les aînés
- Évaluer un projet de cuisines collectives sur le territoire





Jean-Pierre Lamoureux,
formateur, CAMF

L'ACCOMPAGNEMENT DES DÉMARCHES DE PFM ET DE MADA

La naissance du mouvement de politique familiale municipale

Comme le relate avec brio Jacques Lizée dans son entrevue sur la naissance du Carrefour action municipale et famille (voir p. 4), l'accompagnement premier des politiques familiales municipales s'est fait à partir de convictions sur un fond de bénévolat. Les conseillers municipaux nommés RQF se référaient au comité de la politique familiale de la Fédération des unions de familles du Québec (aujourd'hui la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF)).

Le Carrefour action municipale et famille

Ce mouvement en vint à former une entité nouvelle et autonome à partir de 2002 alors que le gouvernement du Québec acceptait de financer le CAMF naissant et mettait sur pied un programme de subvention aux municipalités désireuses de se doter d'une politique en faveur des familles dans leurs champs de juridiction. L'avenir s'ouvrait sur des bases prometteuses avec cette reconnaissance tangible du gouvernement québécois en lien avec sa propre politique familiale.

Le recrutement des formateurs et des formatrices

En plus des structures d'organisation, Jacques Lizée et son équipe virent alors à recruter des formateurs et des formatrices, la plupart jeunes retraités du monde municipal, directeurs de service et ex-élus, pour accompagner les municipalités dans leurs démarches. Ils étaient sept venant de différents milieux, de formation et d'expériences diversifiées, tous animés par une motivation communicative.

La préparation des instruments de travail

Au départ, Jacques Lizée propose aux formateurs une première version d'un guide qui s'appuyait sur les accompagnements des PFM avant 2002. Ensemble, dans une démarche continue, le *Guide* s'est bonifié avec l'équipe permanente et les formateurs pour la rédaction d'un *Guide de politique familiale municipale* auquel se greffent des documents de travail et de référence, des exemples de résolutions municipales, des aide-mémoire et des grilles d'analyse. Tout était à créer car ce modèle d'engagement municipal à l'égard des familles représentait une approche inédite et totalement novatrice. Le CAMF a développé le concept *penser et agir famille*.

Soutenir les parents dans leurs responsabilités à l'égard des enfants et des adolescents était révolutionnaire pour les municipalités davantage tournées vers les services à offrir aux

citoyens comme citoyens individuels. Envisager une offre de service particulière à une catégorie de citoyens comme les familles, soit des adultes et des enfants, demandait une conversion administrative et une prise de conscience politique des avantages de le faire pour leur communauté.

Il fallait donc décider des éléments et des étapes nécessaires pour mener à bien cette démarche, comme par exemple, créer un comité de travail dûment mandaté par le conseil municipal pour procéder à un portrait des familles et de la population, dresser un inventaire des services déjà offerts, tenir une consultation pour recueillir l'expression des besoins des familles, rédiger un projet de politique et un plan d'action. Pour habiller tout cela, il fallait préparer des argumentaires, les uns pour faire découvrir la richesse des familles pour un milieu, les autres qui tenaient compte de la taille des municipalités, de leur appartenance régionale et de leur degré de ressources. Ces bases se sont montrées toujours importantes.

Après quelques années, l'équipe des formateurs et des formatrices a grossi et l'expérience accumulée fut investie progressivement dans les approches et dans les instruments de travail. Plus particulièrement, ce fut avec les chargés de projet, embauchés par les municipalités pour soutenir le comité de pilotage, que nous avons travaillé le plus étroitement. Ces derniers devaient maîtriser les éléments à produire et procéder aux recherches pour le comité de travail et le conseil municipal. L'intérêt des MRC a aussi été une occasion de raffiner la démarche pour répondre à leurs particularités.

L'avènement de la démarche MADA

Suite à la vaste consultation qu'elle a menée, la ministre responsable des Aînés, M^{me} Marguerite Blais, a trouvé intéressante et féconde la démarche des PFM au point où elle a souhaité un programme semblable pour améliorer la condition des aînés. Le Secrétariat aux aînés a alors demandé au CAMF de prendre en charge l'accompagnement des municipalités désirant adopter un plan d'action à l'égard des aînés. Le CAMF avait l'expérience des accompagnements municipaux. De plus, la proximité intergénérationnelle était déjà présente dans les politiques familiales municipales.

Un branle-bas de combat

Tout cela représentait un grand chambardement pour les formateurs et les formatrices ainsi que pour les permanents. Fallait-il mener séparément les deux démarches ou chercher le moyen de les intégrer? Fallait-il d'autres instruments de travail? Le programme gouvernemental visait **le vieillissement actif**. Il a fallu se familiariser avec les contenus concernant la condition des aînés, les données démographiques inhérentes, les résultats de la consultation et de la politique gouvernementale. Il faut dire que les formateurs et les formatrices étaient passablement sensibilisés à cette problématique, la plupart faisant partie de cette catégorie de personnes.

C'était l'angle d'attaque qui posait défi. Alors que l'on mettait beaucoup de soin à définir l'approche familiale, le milieu de



vie autonome et structurant sous la responsabilité des parents, il fallait adopter une perspective citoyenne. L'équipe des formateurs craignait la dissolution du spécifique familial dans l'élaboration de politiques intégrées.

Des contenus adaptés et enrichis

À force de travail et de motivation, les formateurs et les formatrices, avec l'aide toujours soutenue de l'équipe permanente, ont accompagné les deux démarches, tantôt séparément, tantôt conjointement, développant un grand sens de proximité et de compréhension des préoccupations des municipalités amenées pour plusieurs à devoir adopter également des politiques dites horizontales, telles que la politique culturelle, la politique de développement social, la politique de développement économique, l'aménagement et l'urbanisme.

Les contenus se sont aussi enrichis avec le partenariat provenant du monde de la santé et des services sociaux, avec le monde culturel et des centres communautaires de loisirs. Ainsi, se sont ajoutées les préoccupations à l'égard des saines habitudes de vie, de la lutte contre le harcèlement et l'exclusion sociale, du développement d'espaces intégrés de jeux et de loisirs, de la protection de l'environnement... Autant d'angles intéressants, mais à intégrer harmonieusement.

Le souci du CAMF a été de chercher l'intégration de ces préoccupations sans compromettre les bases d'une politique familiale municipale qui se révélait toujours être la politique porteuse.

Tous ces sujets sont récurrents, depuis les débuts, lors des rencontres de formation qui ont lieu deux fois par année et lors de la participation aux colloques annuels du CAMF. Ces moments d'enrichissement mutuel et ce contact privilégié avec les artisans

Les contenus se sont aussi enrichis avec le partenariat provenant du monde de la santé et des services sociaux, avec le monde culturel et des centres communautaires de loisirs.

des politiques municipales ont toujours été précieux, garants du sérieux et de la crédibilité de l'accompagnement offert par le CAMF.

L'avenir

Il y a actuellement 17 formateurs et formatrices après avoir été 22 dans un moment de pointe. La relève est à prévoir. Le développement des programmes de politique familiale municipale et de *Municipalité amie des aînés* est sans doute à l'étude au gouvernement compte tenu du nombre de municipalités qui s'en sont prévaluées. Par ailleurs, le CAMF développe actuellement des programmes de sa propre initiative qu'il faudra consolider par des ressources. Mentionnons celui de l'accréditation *Municipalité amie des enfants*, pour ne nommer que celui-là.

L'équipe des formateurs et des formatrices est toujours à pied d'œuvre pour continuer les accompagnements. Présente et active dans toutes les régions du Québec, elle a développé de belles complicités avec les conseils municipaux, les membres des comités de pilotage et les chargés de projet. Ils forment un groupe d'amis, souvent joyeux lurons, qui ont toujours du plaisir à se rencontrer, à apprendre et à travailler ensemble pour améliorer encore plus l'accompagnement des municipalités désireuses de travailler de près à la qualité de vie de leurs familles et de leurs citoyens aînés.





Richard Paulhus,
chargé de projet,
Développement des
collectivités, CAMF

UN BEAU MODÈLE POUR FAIRE FACE AUX CHANGEMENTS ET ASSURER LE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS DE LA MRC D'ARTHABASKA

*Entretien avec M^{me} Eve Champagne,
directrice du département du développement
des communautés.*

À l'instar des autres MRC du Québec, la MRC d'Arthabaska offre une panoplie de services aux diverses municipalités qui la composent. Par contre, une de ses particularités est son département du développement des communautés. C'est pour comprendre la naissance, le fonctionnement et les réalisations de ce département que nous nous sommes entretenus, le 18 avril dernier, avec sa directrice, Eve Champagne, qui le pilote depuis sa création en 2015.

Naissance du service ou du département

Le département du développement des communautés de la MRC existe depuis 2 ans et demi. Ce sont des changements au financement des CLD (Centre local de développement), les coupures des CRÉ (Conférence régionale des élus), l'arrivée de nouveaux fonds de développement des territoires et de nouvelles compétences aux municipalités et par ricochet vers les MRC que le besoin de la création de ce service s'est fait sentir. De plus, ces changements ont concorde avec la fin de la planification stratégique de la MRC en 2014. Alors les élus et la direction de la MRC se sont demandés comment aborder l'épineux dossier du développement des communautés.

« La diversité des collectivités municipales et les besoins de soutien à leur égard ayant augmenté au cours des dernières années nous amènent à accentuer nos actions et nos interventions auprès des acteurs municipaux. De plus, la multiplication des sphères de développement — culturel, santé, qualité de vie, social et bien d'autres — nous offrent l'occasion de sortir des vases clos et ainsi travailler en concertation », nous explique le directeur général, M. Frédérick Michaud¹.

Cette structure a été rendue possible grâce à la grande sensibilité des élus aux besoins changeants des municipalités.

Il y a quelques années, la MRC s'était dotée d'une agente culturelle et d'une chargée de projet. Cette dernière s'occupait de la planification stratégique de la MRC. Ces deux employées

Située dans la région du Centre-du-Québec, la **MRC d'Arthabaska** compte 22 municipalités et couvre une superficie de près de 2 000 km². Elle s'étend sur deux grandes régions physiographiques : les basses terres du Saint-Laurent et les hautes terres des Appalaches. Le piedmont constitue une zone de transition entre les deux régions.

Lors de sa constitution, le 25 novembre 1981, la MRC d'Arthabaska succédait à la Corporation de comté d'Arthabaska dont l'origine remontait au 10 octobre 1855, lors de la création des premières institutions municipales du Québec.

La dernière fusion de municipalités s'est officialisée le 9 mars 2016 entre Sainte-Anne-du-Sault et Daveluyville, qui ne forment désormais qu'une seule entité qui porte le nom Daveluyville.

La MRC compte aujourd'hui 72 014 habitants dont 20 % sont âgés entre 0 et 14 ans, 60 % entre 15 et 64 ans et 20 % ont plus de 65 ans.

n'étaient attitrées à aucun département. « Lorsque que j'ai été engagée comme directrice, nous avons intégré l'agente culturelle et la chargée de projet au département. Puis, il y avait deux postes d'agents ruraux qui étaient à la Corporation de développement économique de Victoriaville et de sa région (CDEV) qui ont été rapatriés dans le département et qui sont devenus des postes d'agents de développement », nous explique M^{me} Champagne.

M^{me} Champagne chapeaute une équipe dynamique composée de la chargée de projets, M^{me} Patricia Normand, de l'agente de développement culturel, M^{me} Véronique Audy et des agents de développement des communautés, M^{me} Geneviève Demers et M. François Gardner.

La mission et les objectifs

C'est avec l'objectif de mieux concentrer ses énergies à soutenir les municipalités sur son territoire et à avoir une vision globale du développement régional que la MRCA a regroupé ces employés sous cette unité de travail. Le premier objectif visé par l'implantation de ce service est de bâtir des ponts entre les divers secteurs afin de briser les silos et d'assurer une concertation efficace entre les partenaires.

La directrice du département souligne l'importance des interventions des membres de son équipe qui visent à favoriser le développement des municipalités peu importe la taille de celles-ci. « Que ce soit pour appuyer des projets qui émanent du milieu ou animer des actions conjointes sous différents aspects reliés à la vie municipale, les élus et les citoyens peuvent compter sur le soutien d'une équipe solide, compétente et dynamique. »

¹ Extrait du site Web de la MRC



Dans l'ordre habituel, François Gardner, Patricia Normand, Véronique Audy, Eve Chamapgne et Geneviève Demers.

Vue sur Kingsey Falls
Crédit photo: Matt Charlin

Mandat

Contribuer au bien-être collectif, agir en concertation et offrir le meilleur accompagnement des municipalités sont les trois différents volets de notre mandat. « Nous sommes le département du CAO » se plaît à dire M^{me} Champagne.

Pour atteindre ses objectifs ambitieux, l'équipe du développement des communautés travaille avec les municipalités mais aussi avec les autres acteurs des collectivités œuvrant dans les domaines de l'éducation, des affaires, de la santé, de la culture et avec les groupes communautaires. Pour l'équipe de développement des communautés, la finalité de leurs actions est d'améliorer la qualité de vie des citoyens et des citoyennes.

Une multitude de dossiers

Malgré une équipe relativement restreinte, le département traite actuellement plus de 65 dossiers. Allant de l'installation de la fibre optique pour contrer le manque d'accès Internet, la sécurité sur les réseaux hors-route, la promotion des saines habitudes de vie MRC ou le soutien aux municipalités pour l'obtention de l'accréditation *Municipalité amie des enfants* (MAE), toutes les municipalités se sont engagées dans ce sens.

M^{me} Champagne est très fière de nous parler des points suivants :

- le renouvellement et la mise en œuvre de la planification stratégique de la MRC et cela avec les partenaires concernés;
- le pilotage du dossier *Municipalité amie des aînés* (MADA) pour l'ensemble de la MRC;
- la toute première accréditation *MRC amie des enfants* au Québec;
- la tenue d'ateliers de codéveloppement pour réfléchir et développer de nouveaux projets.

Que disent les municipalités des services du développement des collectivités

Bien sûr, M^{me} Champagne ne veut pas parler pour eux, mais elle croit que son équipe doit s'adapter aux besoins fort différents des municipalités et faire preuve :

- de professionnalisme;
- d'écoute;
- d'ouverture face aux besoins changeants des municipalités;
- de créativité et être proactif;
- et surtout d'être en mode solution avec une approche très positive.

L'équipe de développement des communautés a identifié de grands défis pour la MRC pour les prochaines années :

- le vieillissement de la population;
- la rétention de la population, jeune, aîné et immigrant;
- la mobilité et le transport;
- la main-d'œuvre.

Pour s'assurer qu'elle a identifié les bonnes cibles et pour faire connaître ses services auprès des nouveaux élus, l'équipe réalise présentement une tournée de l'ensemble des municipalités de son territoire.

Il est clair pour elle que toutes les MRC font du développement social et qu'elles font face à des défis de taille. Selon elle, le plus important pour son service est de faire face aux changements et de regarder vers l'avant en cherchant des moyens pour mieux s'adapter tout en saisissant les opportunités qui peuvent émerger des nouvelles situations.

Ses trois mots clés sont créativité, innovation et ouverture aux changements.

Le modèle développé par la MRC d'Arthabaska semble parfaitement adapté aux besoins actuels des municipalités du territoire. C'est un modèle qui semble porter ses fruits pour la MRC et les élus que nous avons eu la chance de rencontrer sont très satisfaits des services qu'ils ont reçus.



Pour consulter les statistiques sur la population et l'organisation des différentes municipalités de la MRC d'Arthabaska, cliquez sur le lien suivant :

<http://www.mamrot.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites/fiche/mrc/390/>.

VIVRE CHEZ SOI DANS SA COMMUNAUTÉ POUR LES ÂÎNÉS DU QUÉBEC, des projets inspirants!

Votre municipalité souhaite développer ses connaissances et acquérir une meilleure compréhension de son rôle et de sa capacité d'agir en matière d'habitation pour aînés?

Le CAMF propose un nouvel atelier afin de sensibiliser et d'informer les acteurs du milieu sur les initiatives inspirantes en matière d'habitation pour aînés.

Cet atelier procure des outils pertinents, qui vous aideront à établir une analyse de la situation de l'habitation pour aînés sur votre territoire et surtout à passer à l'action!

L'atelier *Vivre chez soi dans sa communauté pour les aînés du Québec, des projets inspirants!*, c'est:

- une formation qui s'adresse aux élus, au personnel administratif municipal, au chargé de projets *MADA* et au comité de pilotage de la démarche *MADA*;
- un atelier qui s'adapte à la réalité de votre milieu;
- des outils pratiques et ludiques:
 - cahier d'information et de sensibilisation;
 - guide de l'élaboration du portrait du milieu en matière d'habitation pour aînés;
 - vidéos pédagogiques.

**Cet atelier vous intéresse?
Vous désirez plus
d'information? Vous avez
une demande spécifique
à nous faire?**

Communiquez avec nous
au 450 466.9777 poste 209
ou ***mada@camf.ca***



**CARREFOUR
ACTION MUNICIPALE
ET FAMILLE**

www.camf.ca